

Sorèze

Mag

TARN - OCCITANIE



SORÈZE
Saint-Ferréol



Bulletin Municipal **Janvier 2024**



BULLETIN MUNICIPAL N° 41

JANVIER 2024

Éditorial	3
Projets environnementaux et développement durable	4
Valorisation des bio déchets	10
Voirie - Travaux	12
Urbanisme, habitat et patrimoine	15
Affaires sociales, enfance et familles	17
Vie associative	18
Culture - Tourisme	30
Vie sociale - CCAS	32
Communauté de communes	34
Vie de la commune	37
Vie des entreprises	39
Sorèze pratique	41

Directrice de la publication - Marie-Lise Housseau.

Comité de rédaction du bulletin - Marie-Lise Housseau • Alain Schmidt • Caroline Marchand • Christian Aussenac • Hervé Verdoux • Béatrice Verdoux • Hélène Segonne.

Crédit photos - Mairie de Sorèze • Associations • Cemex • Communauté de Communes • Vues aériennes par drone p. 8 et p. 30 Baptiste Segonne (Kiwi Studio).

Photos couverture - Voie verte à la traversée avec la route de Saint-Ferréol, Hervé Verdoux.

Conception et mise en page - Les Crocodiles Jaunes (Illustrations Freepik et Inès Flipo).

Imprimé en 1800 exemplaires.



La cérémonie des Vœux
se déroulera à la salle des fêtes
Georges de Léotoing
route de Dourgne

le vendredi 12 janvier
2024 à 18 h 30

LA COMMUNICATION À L'HEURE DU NUMÉRIQUE !

Retrouvez Sorèze Mag 2024 sur le site internet www.ville-soreze.fr/soreze-mag



L'infolettre... c'est 1200 abonnés !

*Un moyen de communication
au plus près de l'actualité.*

Envoyée chaque début de mois !

➔ **Inscrivez-vous
sur le site internet de la ville :
www.ville-soreze.fr**

*... et toujours la page Facebook
suivie par 1900 abonnés !*

 **Ville de Sorèze**

 *à suivre aussi sur Instagram*

*Le site internet plus accessible
à tous et éco-responsable*

La prise en compte du développement durable s'intègre dans tous les projets de la municipalité. Le site internet est éco-responsable en adhérant au programme écologique.



Des Réunions publiques se sont déroulées tout au long de l'année 2023

- ☛ La commune met en place régulièrement des réunions publiques pour échanger avec les habitants, notamment sur la réalisation de projets ou de travaux.
- ☛ En 2023, des rencontres ont eu lieu avec les riverains du hameau d'En Taillades (travaux de sécurisation) avec les habitants du hameau des Moureaux (aménagement de la traversée), avec les habitants de la rue des Jardins (sécurisation), des utilisateurs de la voie verte tranche 2 (information sur le futur tracé), avec les habitants du Pré de Manahout (déplacement de containers du SIPOM) et des riverains du Chemin Haut (travaux sur les réseaux d'eau potable).

Sécurisation des données informatiques de la mairie :

- ☛ Pour se prémunir de la cybercriminalité, les données informatiques viennent d'être hébergées à distance à CAP LASER, entreprise implantée à CASTRES depuis plus de 20 ans. Ce système garantit sécurité, protection et confidentialité des données, ainsi qu'un stockage sur mesure et la possibilité de travailler à plusieurs en réseau et à distance.

Projet 2024 : affichage municipal

- ☛ La commune souhaite renouveler progressivement les 21 panneaux d'affichage communaux. Ils ont vocation à afficher la publicité légale et réglementaire (conseil municipal, enquête publique) et à informer des manifestations et festivités organisées dans la commune.



Chères Soréziennes, chers Soréziens,

2023 s'achève et nous jetons un regard derrière nous pour évaluer l'action menée dans notre commune et notre intercommunalité.

La vie associative, affaiblie durant le COVID a repris toute sa vigueur avec une offre enrichie, de nouvelles associations et un Forum des Associations qui a connu une fréquentation record le 2 septembre 2023.

L'année a été émaillée d'évènements riches et variés (marchés, concerts, fête du cheval, spectacles de danse, Salon du Livre, Salon des Antiquaires, Salon d'automne, Arts Vagabonds...) qui donnent à Sorèze une qualité de vie particulière. Je remercie chaleureusement les bénévoles qui animent les 63 associations de Sorèze et permettent à chacun de s'engager dans un domaine qui lui tient à cœur.

Au niveau communal, plusieurs chantiers ont abouti en 2023 : nous avons notamment terminé la 1^{ère} tranche de la voie verte Sorèze–La Garrigole, ouvert les Jardins partagés de l'Orival, procédé à l'extinction nocturne de l'éclairage public, remplacé les équipements traditionnels par des LEDS, finalisé la sécurisation de la traversée d'En Taillades et démarré la réfection de la rue des jardins.

En matière d'urbanisme, nous avons également fait aboutir la modification du règlement du SPR (Site Patrimonial Remarquable) permettant entre autres, la pose de panneaux photovoltaïques dans un périmètre où cela était interdit précédemment.

Au niveau de l'intercommunalité, devenue le 4 septembre 2023 *Aux sources du Canal du Midi*, nous avons terminé l'élaboration du PLUi. Ce document s'impose, depuis le 20 septembre 2023, aux 28 communes et nous oblige désormais à plus de sobriété foncière.

Nous avons également inauguré *l'Espace Sport et Nature* à Saint-Ferréol qui devient un outil structurant pour le développement touristique de notre intercommunalité.

Je terminais cet édito en 2022 par la guerre en Ukraine et l'inflation, et malheureusement je pourrais le reprendre presque mot pour mot en rajoutant la guerre en Israël et les angoisses climatiques.

Nous voici donc à mi-mandat dans un contexte toujours sombre qui ne doit pas nous empêcher d'espérer, de progresser et de nous projeter dans l'avenir qu'il nous appartient de préparer.

À toutes et à tous, au nom du personnel de la mairie et de tous les élus, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2024.

Marie-Lise Housseau
Maire de Sorèze

Projets environnementaux engagés en 2023

Fleurissement et embellissement



Enjeu essentiel pour la commune et ses habitants, le fleurissement et l'embellissement participent à la qualité de notre cadre de vie. À l'égal du patrimoine architectural, le patrimoine végétal dépend de l'implication de la municipalité mais aussi de la bienveillance et de l'engagement des habitants.

Ainsi, la commission **embellissement et fleurissement, constituée d'élus et d'habitants**, œuvre pour mettre en valeur la richesse de notre cadre de vie. Cet engagement en 2023 a été récompensé par le deuxième prix du fleurissement du Département du Tarn.

Le projet global de végétalisation et de plantation a entraîné, pour 2023, la plantation d'une vingtaine d'arbres sur la voie verte avec des essences choisies pour mieux résister aux aléas du climat. Le réchauffement climatique, la sécheresse et les périodes de canicule obligent, en effet, aujourd'hui, à l'adaptation des plantations et à une réflexion globale sur leur durabilité et leur entretien en limitant les tontes et les besoins en eau.

Pour rappel la commission encourage vivement :

- Les Soréziens du bourg et des hameaux à désherber les devants de portes et incite les habitants à fleurir leurs balcons et leurs fenêtres.
- L'utilisation des sacs pour les déjections canines mis à disposition par la mairie. Merci de les utiliser pour que le village reste propre dans le respect des promeneurs et des passants.

Opération citoyenne de nettoyage de la commune



Dans le cadre de la **Journée mondiale du nettoyage de la planète (World CleanUp day)**, une trentaine de soréziens s'était donné rendez-vous, samedi 16 septembre 2023, sur l'aire de stationnement de Berniquaut. À cette occasion, une vaste opération de ramassage des déchets sauvages éparpillés aux quatre coins de la ville a été engagée. Cette édition a mobilisé des enfants de l'école primaire, des professeurs des écoles, des membres du club local de randonnée *Les Randounnais*, des résidents du Foyer de Vie de l'Orival. Gantés et armés de sacs-poubelle, les participants ont parcouru le centre bourg, les quartiers limitrophes ainsi que les portions et bas-côtés de routes départementales.

Mégots, bouteilles, emballages, papiers et autres détritus ont été collectés. Cette chasse aux déchets sauvages a permis de récolter **770 litres d'emballages recyclables** (soit l'équivalent d'un conteneur), **autant de déchets résiduels, 15 litres de verre et des objets originaux, comme des enjoliveurs, un pneu...** Bravo et merci aux participants ainsi qu'aux organisateurs pour l'aide sur la partie logistique de cette matinée.



Liaison douce Soreze-Revel - 1^{ère} tranche



La commune de Sorèze a inscrit dans son projet le développement des voies douces pour faciliter la mobilité des piétons et cyclistes dans un environnement sécurisé. Après la réalisation d'une première voie verte en 2019 située au nord de la RD85, une deuxième voie verte est en cours de réalisation au sud de cette même départementale.

La première tranche de cette 2^e voie, démarrée en novembre 2022 s'est terminée en avril 2023 (tracé en jaune sur la carte) et permet de relier Sorèze à la Garrigole en passant par La Rivière. Les travaux ont été réalisés par Eiffage Grand Sud avec une maîtrise d'œuvre par le Cabinet Valoris pour un montant de **562 981 € HT** financés à 58 % par l'État, la Région et le Département.

Pour faciliter les déplacements des cyclotouristes, un **box à vélos sécurisé** a été installé par le Parc Naturel régional du Haut Languedoc sur l'aire de stationnement de Berniquaut.



L'éclairage public

Le remplacement des équipements traditionnels par des LED (diodes électroluminescentes) est une pratique de plus en plus courante dans de nombreuses communes. Cette mesure vise principalement à réduire la consommation d'énergie, les coûts de fonctionnement et l'empreinte carbone tout en améliorant la qualité de l'éclairage public.

L'**extinction nocturne de l'éclairage public**, qui consiste à éteindre ou à réduire l'intensité de l'éclairage pendant certaines heures de la nuit lorsque l'éclairage n'est pas nécessaire, permet d'économiser de l'énergie et de réduire la pollution lumineuse.

Nous avons mis en œuvre simultanément ces deux programmes : **extinction nocturne entre 22 h 30 et 6 h** dans les zones les moins passantes et **utilisation de LEDs** dont certaines à luminosité réglables sur les axes principaux de circulation. Le remplacement des anciennes lampes de l'éclairage public par des LEDs est toujours en cours et devra se poursuivre sur l'année 2024. Il est dicté par deux impératifs : l'impossibilité de trouver des lampes de remplacement, mais surtout, l'urgence d'économiser l'énergie et de limiter notre empreinte carbone. Les coûts d'adaptation des luminaires, **environ 400 € par unité** nous obligent à la mise en place d'un budget dédié à cet effort de sobriété et à une planification budgétaire sur plusieurs années.



La mairie de Sorèze a signé la charte **ÉcoWatt** qui prévoit deux types d'actions :

- Des engagements sur des démarches d'économies d'énergie structurelles.
- Des engagements en lien avec les demandes de réduction pour les périodes de forte tension.

La commune participe à l'opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse **Le Jour de la Nuit**, pour la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé organisée annuellement depuis 2009 par l'association Agir pour l'environnement. Elle a eu lieu, en 2022, le samedi 14 octobre avec le Parc Naturel régional du Haut Languedoc.

Les Jardins partagés de l'Orival



À proximité du centre bourg, les pieds dans l'eau, les jardins partagés de l'Orival ont été ouverts en juin 2023. Sur les dix parcelles préparées à la culture et disposant d'une alimentation en eau, six ont, très rapidement, été adoptées par

des jardiniers pour une mise en culture des légumes d'été. Porté par la municipalité depuis 2021, ce projet subventionné par l'État et le Département, s'est implanté derrière le musée du Verre sur un terrain en bordure de ruisseau. Les aménagements préalables à l'ouverture : nettoyage du terrain, préparation des parcelles, alimentation en eau, pose d'une clôture et d'une table de pique-nique ont été réalisés du début du printemps jusqu'à l'automne 2023. Bientôt un chalet pour le rangement des outils viendra compléter l'équipement de ce lieu. Les six parcelles ont été attribuées nominativement dans le cadre de conventions individuelles qui précisent les modes de culture à privilégier et les engagements de chaque jardinier.

Ouverts aux Sorèziens qui ne possèdent pas déjà de jardins, les parcelles sont mises à disposition des habitants volontaires contre une redevance annuelle de 50 €. Terrain d'expérimentation pour des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, maintien de la biodiversité et partage de savoirs et savoir-faire sont les fondements de ces jardins partagés.

➔ Pour toute demande de renseignements complémentaires, contactez **M. Maarten Douze**, via l'accueil de la Mairie de Sorèze.

Plantations et végétalisation

Un programme de plantation d'arbres sur la commune a été établi par les services communaux. Pour la première phase, le secteur de la voie verte entre Revel et les Cédassiers a été planté. Malgré un arrosage régulier, quelques chênes sessiles et pédonculés ne se sont pas adaptés ; ils seront remplacés par d'autres essences. À cette occasion, trois bancs sur le secteur ont été installés pour le repos des promeneurs. Nous constatons avec regret que l'un de ces bancs a été démonté et dérobé.

Transfert de conteneurs au Pré de Manahout



Une étude menée avec le SIPOM nous a conduits, après information des riverains lors d'une réunion publique, au déplacement du lieu de collecte du chemin de Bel Air au chemin du Pré de Manahout. Le nombre de conteneurs a été réduit, il correspond maintenant aux besoins stricts des habitants. L'habillage métallique qui est venu compléter le dispositif en assure la protection visuelle.

En effet, à la Garrigole, chemin des Bourriattes, au croisement avec le chemin de Bel-Air, un espace communal élargi avait été choisi, historiquement, comme lieu de dépôt des conteneurs à ordures ménagères. L'espace était large et confortable entouré de végétation et de haies, il permettait le dépôt de proximité par les piétons mais aussi l'arrêt et le déchargement des coffres des véhicules en direction de Revel, de Sorèze, de Castres... C'était idéal, pour les habitants...

Mais aussi pour tous ceux que les décharges sauvages et les incivilités ne gênent pas. Le lieu, au fil du temps, s'était transformé en dépôt de matériaux, de pneus usagés et d'encombrants de toute nature. Le dépôt d'ordures ménagères de proximité réservé au chemin de Bel Air et au Pré de Manahout était devenu une décharge sauvage qui demandait un entretien constant et difficile aux services municipaux.

Aujourd'hui, le chemin du Pré de Manahout n'a rien perdu de sa sérénité et en face, l'espace communal au croisement entre le chemin des Bourriattes et le chemin de Bel Air a enfin retrouvé la sienne !



Projets 2024

Liaison douce Sorèze-Revel 2^e tranche voie verte



La 2^e tranche de travaux pour relier la Garrigole à Revel démarrera en 2024, l'appel d'offres ayant été lancé en décembre 2023. La réalisation de cette tranche a nécessité l'achat de bandes de terrain le long du chemin des Bouriatte et la signature d'une servitude de passage le long de la Rigole. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **497 863 € HT** financés à 78 % par l'État, la Région et le Département du Tarn. La liaison à l'arrivée à Revel au Moulin du Roy avec la Rigole de la plaine ou le retour sur Sorèze sera poursuivie par la ville de Revel.

Plan d'aménagement forestier 2024



La forêt communale de Sorèze représente **198 ha** (hêtres, chênes, châtaigniers...) dont la gestion est confiée à l'ONF via un plan d'aménagement forestier qui arrive

à échéance. Défini par le Code forestier, le plan d'aménagement donne, pour 20 ans, un cap et les grandes orientations sylvicoles d'une forêt, appartenant à l'État ou aux collectivités territoriales. Son objectif : **gérer de manière durable ces forêts**, relevant du régime forestier. Concrètement, ce plan de gestion précise les essences à privilégier, les plantations à envisager et la régénération à obtenir. Il quantifie et planifie les récoltes de bois ainsi que les travaux à réaliser, au regard des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux de la forêt. **Ce document d'aménagement de la forêt communale sera élaboré avec une commission d'habitants intéressés par ce sujet** et devra faire l'objet d'une délibération du Conseil municipal avant d'être approuvé par arrêté préfectoral.

Zone d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables

Les **Zones d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables (ZAER)** constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, dite loi **APER**.

Les communes peuvent désormais définir, **après concertation avec leurs administrés**, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Chaque commune peut ainsi personnaliser ses zones d'accélération en fonction de son territoire et de son potentiel d'énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives. Des projets en dehors des ZAER pourront être présentés et validés.

À Sorèze, après la concertation qui a permis de débattre des propositions faites : anciennes déchetteries, ZAE de la Condamine, toitures d'équipements publics (salle des fêtes, pôle sportif, groupe scolaire...) la proposition validée a été votée en Conseil municipal du 11 décembre 2023.





Rénovation énergétique des bâtiments publics

Vers un avenir plus durable

La transition énergétique et la préservation de l'environnement sont devenues un impératif. L'une des étapes cruciales pour atteindre cet objectif est la rénovation énergétique des bâtiments publics, et en particulier des lieux de vie : écoles, salles polyvalentes, mairies...

Projet ambitieux aux multiples bénéfices, la rénovation énergétique d'un bâtiment doit se concevoir dans une globalité. Il permet de réduire de manière significative la consommation d'énergie du bâtiment. Il contribue également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, participant ainsi activement à la lutte contre le changement climatique. Il améliore le confort et la qualité de vie au sein du bâtiment.

Ce qui est déjà fait à Sorèze

En 2023, le bâtiment de la mairie a été en partie traité :

- changement des baies vitrées et des portes par des menuiseries bois double vitrage sur mesure réalisé par la *Société Consola* ;
- toiture isolée par la pose d'un faux plafond à l'étage réalisée par l'entreprise Montagné ;
- adaptations de l'installation électrique et passage à des éclairages à faible consommation grâce à l'intervention des services techniques.

Nous devons poursuivre cet effort vers un traitement plus complet du bâtiment et de son système de chauffage.

À l'école, pour faire face à la canicule et dans l'attente d'une rénovation globale, une climatisation des salles de classes les plus exposées a été posée pour améliorer, en urgence, le confort des élèves et des professeurs. Il s'agit maintenant de proposer pour l'école communale un vrai projet de rénovation énergétique.

Le projet pour l'école

Cette réhabilitation prendra en compte : l'isolation complète des bâtiments, le remplacement ou l'adaptation des baies des portes et du chauffage, la reprise des enduits extérieurs, la mise en place de brises soleil et de cheminements abrités pour circuler le long des salles, la reprise totale aux normes et usages actuels des aménagements et en particulier des toilettes.

La création d'un préau, l'insonorisation du local cantine, la réhabilitation de la cour et sa végétalisation compléteront le projet. En outre la toiture pourrait recevoir des panneaux photovoltaïques.



Les arbres de notre village



À Sorèze, de nombreux arbres de la Place de l'Église et des Allées ne sont pas en bon état. Devant ce constat, nous avons pris soin de faire établir un diagnostic phytosanitaire de l'ensemble de nos arbres pour une évaluation plus approfondie et des conseils sur la manière de traiter les problèmes. Les experts ont rendu leur copie et le constat nous alerte sur l'urgence d'agir pour un nombre important d'arbres malades dont le maintien présente un danger pour les riverains, les véhicules et les passants.

Nous n'en avons pas souvent conscience mais les arbres comme tous les organismes vivants ont un cycle de vie. Un arbre naît, pousse, se développe et grandit en se nourrissant, se reproduit, puis meurt. Il peut être malade, être attaqué par des parasites, souffrir de la canicule être en stress hydrique... Les platanes de nos places et de nos allées n'échappent pas à ce cycle des êtres vivants. La mise en sécurité de tous nous obligera donc à lancer des opérations d'abattages ciblées et de repeuplement pour maintenir à Sorèze les ombrages et la qualité de vie que nous apprécions tous tellement.



La commune informe et accompagne la valorisation des biodéchets

Agir pour ma planète : comment réduire trier ou valoriser mes propres déchets ?

Intérêt du compostage

- Il nourrit la vie du sol et par conséquent les plantes cultivées.
- Il permet de créer une bonne structure du sol, qui retient mieux l'eau et les substances nutritives.
- Il donne aux sols sablonneux ou limoneux un meilleur pouvoir de rétention de l'eau. Il allège

les terres lourdes ou argileuses et il permet d'équilibrer le pH des sols acides.

- Déposé en paillis sur la terre, il prévient l'érosion du sol par le vent et par l'eau.
- Une terre amendée avec du compost rend naturellement plus résistants aux maladies et aux parasites les végétaux et les rendements en légumes ou en fruits sont fortement améliorés.

La gestion des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024

Les biodéchets provenant des ménages devront être obligatoirement valorisés au 1^{er} janvier 2024.

La mise en œuvre de cette disposition, introduite par la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, repose pour notre communauté de communes sur le **Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM)**.

Les déchets de jardin sont depuis longtemps récoltés par le SIPOM via la déchetterie de Revel. En outre, depuis 2022, la **plateforme déchets verts** ouverte par la commune de Sorèze sur la **zone de la Condamine**, offre un service de proximité **le lundi de 14 h à 17 h et le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h**.

Depuis janvier 2024, ce sont les déchets de cuisine et de table qui sont concernés. L'objectif est de valoriser, sous forme de compost ou de

Trifyl : une valorisation industrialisée des déchets !



Les déchets récoltés par le SIPOM arrivent tous chez Trifyl le syndicat mixte départemental qui assure une mission de service public pour la valorisation des déchets ménagers.

Le compostage chez Trifyl (source Trifyl)

Les déchets végétaux sont transportés vers une des deux plateformes de compostage, à Blayelles-Mines et à Labruguière. Les déchets verts sont ensuite broyés et disposés en andains. C'est alors

que le processus biologique de fermentation commence.

À chaque étape du compostage, un produit peut être extrait :

Du traitement individuel à la prise en charge industrialisée



Faire son compost

1. Installer le bac directement sur la terre et de préférence à l'ombre.
2. Recouvrir de 10 cm de paille ou de branchettes le sol naturel, au fond du bac pour favoriser l'aération.
3. Introduire les déchets en couches successives, en alternant couches de déchets humides (déchets de cuisine, tontes de gazon fraîches...) et couches de déchets secs (papiers, cartons, feuilles mortes, branches broyées...).
4. Maintenir l'humidité sans jamais le détremper.
5. Brasser le compost tous les mois afin de fournir l'air nécessaire aux bactéries et micro-organismes qui se chargent de la décomposition des matières compostées.

Utiliser son compost

Il est utilisable au bout de 6 à 10 mois. Utilisez-le directement au contact des plantes en le mélangeant avec de la terre à raison d'1/3 de compost pour 2/3 de terre. Mais dans la majorité des cas, un épandage en surface suffit : les micro-organismes se chargeront de faire les échanges avec la profondeur du sol.

combustible (méthanisation), ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, pain rassis, produits de cuisine et restes de repas, etc. afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Les solutions sont multiples, conjointes ou complémentaires, en fonction de la situation des ménages concernés.

Le SIPOM propose plusieurs solutions :

- pour les habitations sans jardin : des sacs spécifiques de couleur orange mis à disposition des habitants, ou des composteurs collectifs (pour l'immeuble, la rue, le quartier, etc.) ;
- pour les habitations avec jardin : des composteurs individuels.

Textes de loi et références

*Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
Article L541-21-1 du code de l'environnement relatif à la collecte des biodéchets*

- Le broyat, isolé avant compostage est utilisé par les agriculteurs pour améliorer la structure des sols.
- Le mulch, composé en majeure partie de débris de bois, a des propriétés proches du paillage : il maintient l'humidité au sol et ralentit la pousse des mauvaises herbes.
- Le compost fin, mélangé à de la terre, apporte de la structure, de l'air au sol et des nutriments aux plantes. **Ce compost est mis à la disposition des usagers dans les déchetteries Trifyl.**

Trifyl et la méthanisation

(source Trifyl)

Les travaux de la future usine de méthanisation de Trifyl sur le site de Labessière-Candeil ont débuté en 2021. Ce projet est dimensionné pour devenir le plus gros fournisseur de biogaz d'Occitanie. L'unité en construction à Labessière-Candeil permettra de traiter à la fois les biodéchets issus des ordures ménagères et ceux issus de la restauration collective.

Réalisations 2023

Travaux de sécurisation du carrefour à En Taillades



La mise en sécurité de la traversée de la RD 85 au droit d'En Taillades commencée en octobre 2022 a été terminée durant l'été 2023. Le raccordement, par ENEDIS, du réseau électrique moyenne tension, l'installation de l'éclairage public par le SDET et la pose des abris bus par la Région ont permis de finaliser ce projet. Le remplacement de la main courante escamotable du pont sur la Rigole et la végétalisation de l'ensemble sont effectifs. Financée par la commune à hauteur de 46 % le coût total de l'opération se monte à **313 058 €**.

Rénovation de la rue des Jardins



Ces travaux, initialement programmés en juin, ont été retardés pour permettre des études de sol et un complément d'analyse des réseaux. Ils ont débuté le 20 novembre pour une durée maximum de 4 mois. Reprise des réseaux d'eau pluviale, raccordement de 4 parcelles et réfection de la voirie, s'enchaîneront jusqu'au début 2024.

À terme, la rue des jardins sera en sens unique. Elle comportera une zone de partage limitée à 20 km/h sur la partie la plus étroite et une zone sécurisée avec trottoir sur la partie la plus large.

Entretien des voiries

Les travaux de réfection de voirie ont débuté en novembre pour :

- la **rue de La Tour de Fournes**, la **rue du Père Pouget** et les voies du **lotissement Val Dupuy**, à Saint-Ferréol. Ces travaux comprennent la réfection du pluvial,
- le **chemin de La Landelle** et l'**impasse de La Teulière**.

Mur de soutènement de la prise d'eau Sur l'Orival

Lors du contrôle des ouvrages d'art, il a été constaté que le mur de soutènement, en pierre, de la prise d'eau sur l'Orival alimentant les bassins de l'Abbaye s'était effondré en partie.

Les travaux de reconstruction de ce mur ont été engagés. Ce canal d'alimentation chemine en terrain privé, une servitude de passage devra être formalisée avec l'ensemble des propriétaires.

Rénovation du bureau du Policier municipal

Avec pour objectif la rénovation énergétique de ces locaux et la recherche d'une meilleure fonctionnalité, ces travaux, réalisés en interne par les équipes techniques, ont suivi le remplacement des menuiseries extérieures par l'entreprise Consola. Les équipes ont successivement isolé les murs extérieurs, créé des cloisonnements internes pour fractionner l'espace entre le bureau de police le vestiaire et la salle de repos des agents.

Projets 2024

Tennis couvert sur la zone

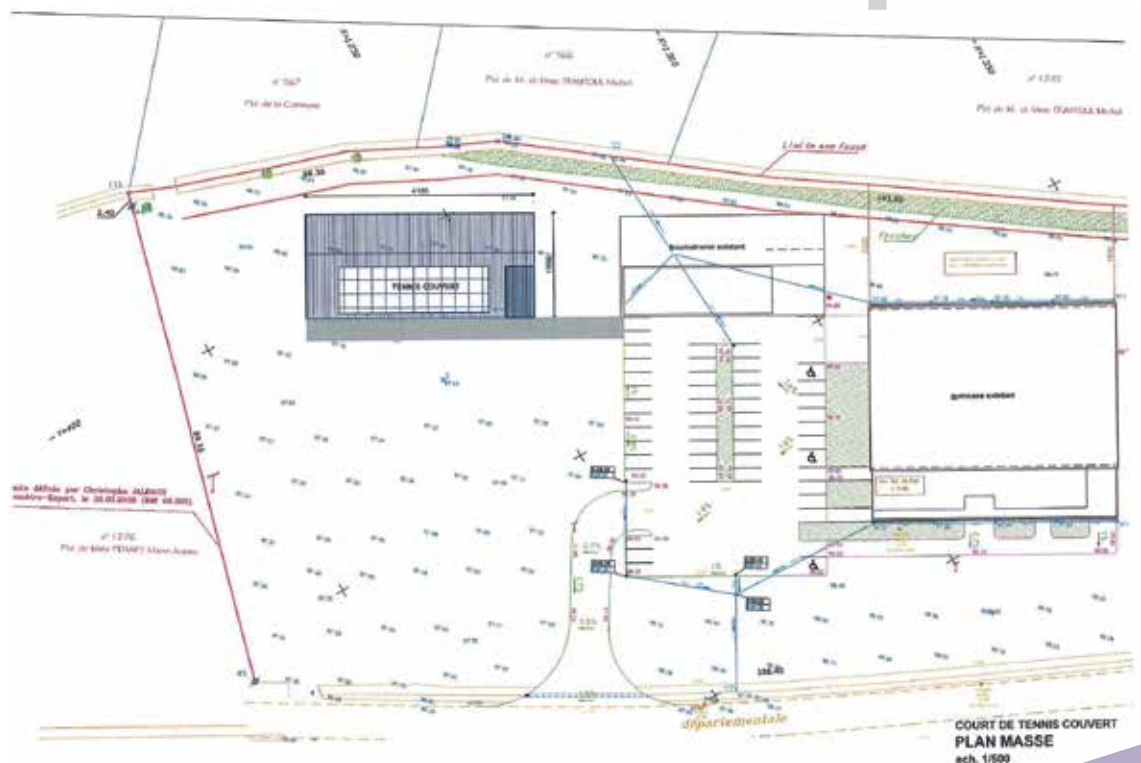
Le projet annoncé d'un tennis couvert programmé pour 2023 a pris du retard. À la suite de l'appel d'offres les travaux démarreront début 2024 pour une clôture envisagée pour l'automne de la même année.

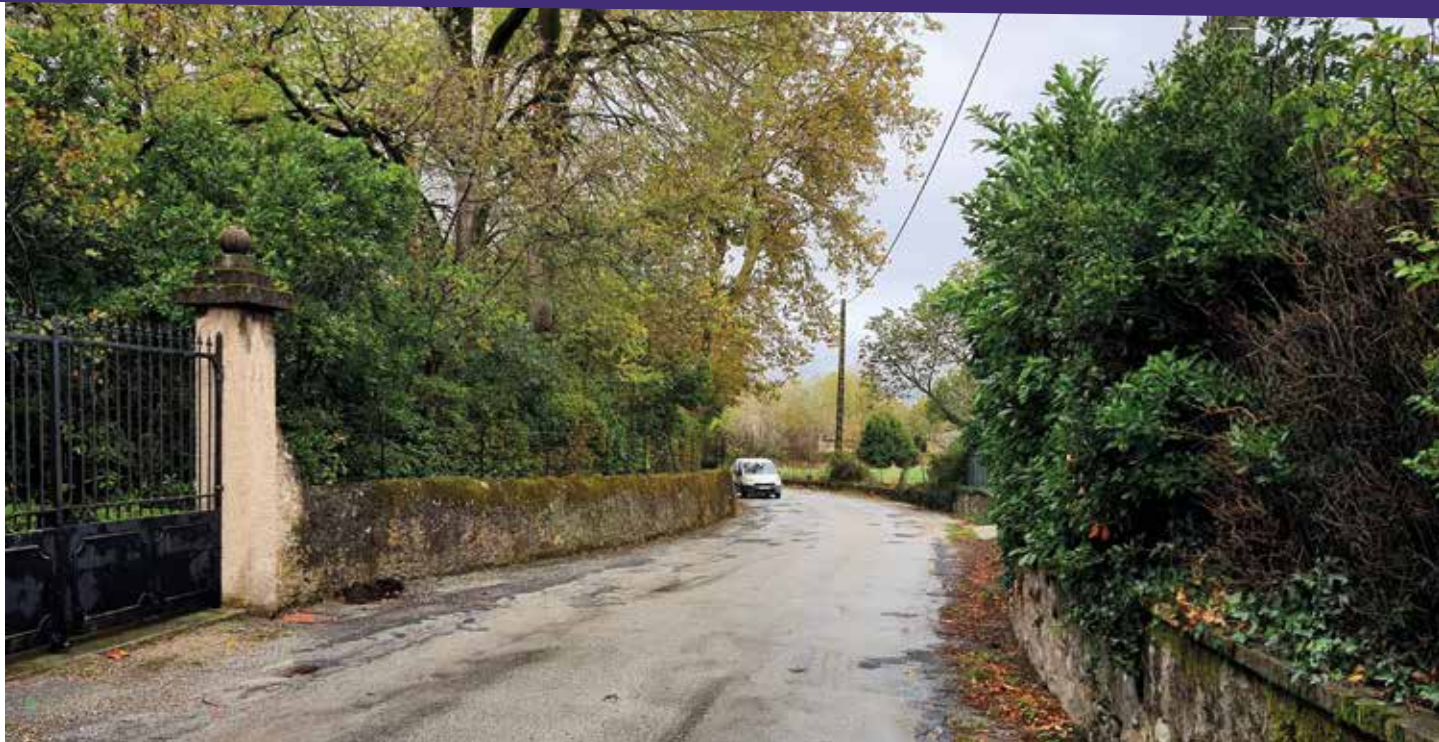
La création de ce nouvel équipement permettra de répondre favorablement au Tennis Club. En outre, la libération des créneaux occupés précédemment par cette association sur la salle de sport permettra d'accueillir de nouvelles associations sportives.

L'implantation de ce nouvel espace sur le parc d'activités des Moureaux complétera l'offre actuelle sur ce site et précédera le regroupement de la totalité des équipements sportifs de la commune.

Marché public de Fauchage

Le marché précédent était arrivé à échéance, une nouvelle consultation a été lancée sous forme de marché public à bons de commande. **L'offre de la société ACTIFOREST** basée à Carcassonne a été retenue sur une meilleure réponse aux critères imposés : prix, technicité, moyens, délais. Le cahier des charges définit contractuellement un nettoyage de l'ensemble des voies de la commune trois fois par an et des opérations d'élagage en bordure de chemins de montagne.





Réfection voirie de la route de Puylaurens

La réfection de la voirie du secteur de la route de Puylaurens depuis les Allées de la Libération jusqu'au carrefour de la rue Belles Herbes est à l'étude. À cette occasion :

- 8 parcelles seront viabilisées,
- l'enfouissement des lignes sera programmé,

- les réseaux assainissement et pluvial seront expertisés pour déterminer leur maintien ou leur reprise.

La largeur de la voirie sera réduite pour permettre l'aménagement d'un trottoir.

Le projet global sera présenté aux riverains pour recueillir avis et suggestions avant toute réalisation.

Entretien des voiries

Les travaux de réfection identifiés pour 2024 concernent : le **chemin Jean Antoine Clos**, la **rue du Général Marbot**, le **chemin de La Joncarié**, une partie de la **rue du 19 Mars 1962** et la **rue Pierre Fabre**.

Des travaux structurants sont étudiés avec la création de trottoirs pour : le **lotissement Champ Paillassat**, la **rue des écoles**, le **chemin de la Landelle** et la **route de Garrevaques**.

Pont dans le hameau de La Rivière

L'expertise lancée sur cet ouvrage a détecté un affaissement localisé du tablier. Les riverains propriétaires de droit d'eau sur le canal, les riverains du pont et les services de l'état ont donné leur accord pour une vidange partielle et pour un curage sous le pont. Cette vidange va permettre une visualisation précise de l'ouvrage et la caractérisation des désordres avant travaux. Par mesure de sécurité le pont est limité en tonnage à 3,5 tonnes et une plaque en acier a été posée en renforcement sur la zone affaissée.

Le programme pour l'assainissement en 2024

Le schéma directeur est finalisé. Il débouchera sur un programme de travaux à l'horizon 2030 et sur un plan de zonage des secteurs d'assainissement collectif. Pour mémoire, à partir de 2026 la compétence assainissement doit passer à la Communauté de Communes Aux sources du Canal du Midi.

Réfection du sol de la véranda de la mairie

Le sol actuel a permis de sauvegarder un carrelage à motif ancien. Il est entouré d'une dalle béton lisse recouverte d'une résine. Cette dalle qui s'est fortement dégradée, oblige à des travaux de réfection. Diverses options ont été étudiées pour maintenir l'ancien carrelage apparent mais l'état de la chape ne permet pas de créer un revêtement périphérique durable. L'ensemble de la surface sera donc repris avec pose d'un carrelage grès supportant les passages intenses.

Réalisations 2023

Modification du règlement du Site Patrimonial Remarquable



La commune a engagé, au côté de la Communauté de Commune, seule compétente pour l'urbanisme, la modification du règlement du site patrimonial remarquable (SPR) de Sorèze. Travail de longue haleine cette modification souhaitée dès le mois de mars 2020 a été approuvée le mercredi 31 mai 2023 par

délibération du Conseil communautaire. Elle a reçu l'aval des services de la Préfecture du Tarn et le nouveau règlement s'est maintenant substitué au précédent. Cette nouvelle version poursuit les objectifs de préservation du patrimoine ancien, de sa conservation et de sa rénovation.

Elle allège cependant les exigences trop contraignantes liées aux constructions nouvelles en périphérie du bourg et en particulier sur les lotissements.

Bilan des actes d'urbanisme en 2023

26 permis de construire dont **10** pour la construction de **maisons individuelles**, **88 déclarations préalables de travaux** pour des réfections de façades, de toitures, constructions de clôtures, de piscines ou d'abris de jardin, **72 certificats d'urbanisme** dont **62 d'information** et **10 opérationnels** (qui déterminent les possibilités de constructions sur les différents terrains) et **2 permis d'aménager** pour la réalisation de lotissements ont été déposés au 1^{er} décembre 2023.

Transfert de la voirie des lotissements dans le domaine public

Un règlement d'incorporation des infrastructures privées dans le domaine public a été rédigé et adopté au Conseil municipal du 30 mai 2023. Il permet aux associations syndicales de propriétaires de connaître les obligations et les démarches à suivre pour établir la demande. Le règlement insiste sur le caractère non systématique de ce transfert et sur les points techniques qui seront analysés au moment du traitement : conformité des installations, qualité, état des équipements et adaptabilité aux standards de la commune.

Acquisitions et ventes foncières

Réalisation de la voie verte Sorèze - La Garrigole - La Rivière

- Acquisition d'une bande terrain de 4 m de large en bordure du Chemin des Bourriattes aux Consorts Ourliac et à Christine Gassiolle.

Réalisation d'un trottoir le long du chemin de la Landelle

- Acquisition de 6 m² de terrain auprès de Mme Boulouys (SCI RGCS) et de 2 m² auprès de M. Patego pour réaliser un trottoir à partir du carrefour d'En Taillades.

Aménagement de la Garrigole et du Pont-Crouzet

- Achat d'une parcelle de 7 m² auprès de M. et Mme Diagne pour pouvoir l'intégrer à l'espace public en vue de futurs travaux.
- Échange avec Mme Belert d'une parcelle à usage privé sur l'espace public contre une parcelle publique à usage privé pour pouvoir l'intégrer à l'espace public en vue de futurs travaux.
- Organisation d'un scrutin à la Garrigole le 18/11/2023 et le 25/11/2023 au Pont-Crouzet sur la réintégration des sections de commune dans le domaine public.

Aménagement d'un lotissement de 4 parcelles, route de Puylaurens

- Achat des parcelles A8 et A1145 pour une surface de 23 à 72 ca aux Consorts Raynaud en vue de la réalisation d'un lotissement de 4 parcelles et d'un cheminement piétonnier permettant de joindre la route de Puylaurens et le groupe scolaire. Le permis d'aménager de ce lotissement est en cours d'instruction.

Ventes foncières

- Vente de la parcelle C 1731 (2000 m²) située à la ZA de la Condamine à M. et Mme David Montagné pour agrandir l'emprise de l'entreprise de maçonnerie située sur la parcelle voisine.

Projets 2024

Faciliter l'entretien et mieux gérer l'ensemble du cimetière



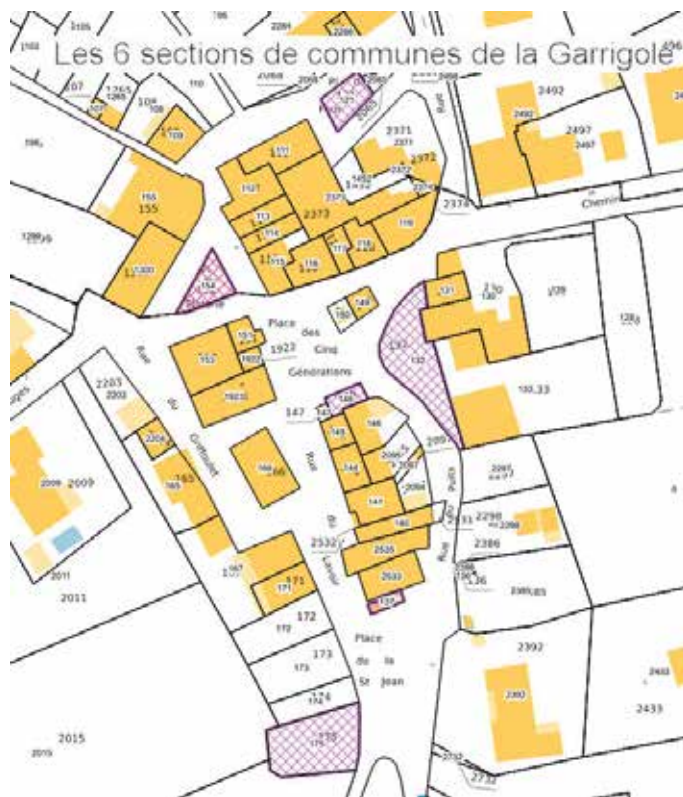
Améliorer la voirie

D'importants travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés en 2021 au cimetière de Sorèze. Des dalles alvéolaires ont été posées pour faciliter les déplacements dans les allées de l'ancien cimetière et du gravillon est venu remplir les alvéoles et constituer le substrat des circulations. Cette solution qui s'est avérée efficace la première année a maintenant montré ses limites. En effet, les gravillons sont balayés lors de fortes pluies sur les terrains en pente du cimetière et se retrouvent, en partie contre le mur de clôture. En outre les herbes sauvages envahissent les allées et rendent l'entretien très difficile. Nous sommes aujourd'hui à la recherche de solutions pour stabiliser les allées et faciliter leur entretien. Des expérimentations vont être lancées, par les services techniques, sur des zones témoins pour vérifier et valider ces solutions avant généralisation.

Mieux gérer les concessions

Le règlement du cimetière va être modifié et publié pour réglementer la construction des monuments funéraires et faciliter l'entretien des parcelles. Ainsi sur une concession nouvellement attribuée la surface totale de la parcelle devra être recouverte d'une dalle ou d'une bordure pour empêcher la propagation des adventices. L'entretien des parcelles, dû par les concessionnaires, sera exigé régulièrement. En outre, le règlement devra spécifier que les sépultures abandonnées feront l'objet d'une procédure régulière de reprise par la mairie. Cette procédure légale respectera les délais et les règles en vigueur.

Requalification des hameaux



Nous vous avons déjà informés en 2022 via le Bulletin Municipal N°40 en page 8, la Municipalité a lancé une grande étude sur la requalification de 5 hameaux, La Duretié, La Garrigole, Les Moureaux, Pont Crouzet et La Rivière.

Pour rappel, les objectifs sont multiples et l'engagement doit être compris sur le long terme. C'est la mise en sécurité qui en premier lieu, nous est apparue être une urgence. Dans ce cadre, la traversée du **hameau des Moureaux** a été jugée prioritaire et des travaux de grandes ampleurs y seront lancés en 2024. Une première approche du projet a été présentée en réunion publique aux riverains en janvier 2023. Des suggestions, des demandes particulières ont été formulées à cette occasion. Les problématiques soulevées ont été entendues et intégrées au projet, dans la mesure du possible.

Ainsi la circulation sera ralentie et sécurisée dans cette traversée par tous les moyens possibles.

Parallèlement, la circulation des piétons et des vélos sera privilégiée par une déviation sécurisée à l'écart de la départementale. Cette nouvelle piste rejoindra le parc sportif et la voie verte renforçant le maillage des voies douces, liaisons indispensables entre le bourg et ses hameaux.

Les subventions, sans lesquelles le projet est irréalisable pour la commune, ont été demandées. Nous sommes encore dans l'attente de quelques réponses pour lancer le projet définitif.

Le Pont-Crouzet et La Garrigole sont les suivants sur la liste des priorités. Là, il nous faut réaliser quelques opérations foncières pour avancer. Certains de ces actes sont en cours, d'autres sont programmés pour début 2024.

Dans ces deux hameaux des parcelles ont un statut particulier : celui de **sections de commune**. Il s'agit d'un héritage lointain qui attribue la propriété de ces biens aux habitants réels et fixes du territoire du hameau. Pour pouvoir réaliser des travaux sur ces espaces, il nous faut donc transférer à la commune la propriété de ces par-

celles au nombre de sept (6 pour La Garrigole et 1 pour Le Pont-Crouzet). Ce transfert est de la responsabilité du Préfet sur demande conjointe de la Commune et d'au moins la moitié des membres de la section de commune consultés lors d'un scrutin.

Ces scrutins ont été organisés le samedi 18 novembre 2023 pour La Garrigole et le samedi 25 novembre 2023 pour Le Pont-Crouzet. Le premier conseil municipal de 2024 délibérera sur ce transfert.

À l'issue des opérations foncières et des régularisations, les projets seront présentés aux habitants des deux hameaux pour recueillir et intégrer leurs suggestions et leurs demandes particulières.

AFFAIRES SCOLAIRES ENFANCE ET FAMILLES

Réalisations 2023

CMJ 2023



Le **Conseil Municipal des Jeunes** a été créé pour permettre aux enfants âgés de 10 à 14 ans habitant sur la commune de vivre une expérience citoyenne et de pouvoir connaître le fonctionnement des institutions.

Depuis 2021, différents projets ont été réalisés : construction de nichoirs et d'hôtels à insectes disposés dans le parc de l'école, moments partagés avec les aînés de l'EHPAD, découverte des archives de notre commune, participation au nettoyage du village en avril avec le Desperado Trail...

Les 4 et 5 mai 2023, douze Jeunes Conseillers Municipaux, encadrés par trois élues, sont partis à Paris découvrir divers monuments dont l'Assemblée nationale. Ils avaient présenté leur projet au Conseil municipal et au Député Jean Terlier, venu les rencontrer à la mairie.

Pour participer au coût de ce voyage, les jeunes ont organisé des ventes de gâteaux lors des marchés de producteurs et de Noël. Le Rotary de Revel, la Mairie et les parents ont complété le financement.

L'architecture du Bâtiment, la visite de l'hémicycle et l'histoire de l'Assemblée nationale ont impressionné les jeunes. Après avoir écouté l'huissier en charge des visites, ils ont pu assister à un débat dans un silence respectueux. La visite du Musée Grévin a clôturé cette belle expérience.

CMJ 2024

De nouveaux Jeunes Conseillers vont pouvoir intégrer le CMJ et ainsi proposer de nouvelles actions pour les jeunes et les habitants du village. Après avoir choisi les projets à mener, ils les présenteront au Conseil Municipal et œuvreront jusqu'en juin pour les mener à bien.

Appel à Candidatures

Pour les jeunes intéressés pour participer dès la rentrée de septembre 2024 au prochain CMJ.

Déposer une demande de pré-inscription dès la fin août 2024 par mail ou par courrier à la mairie en indiquant votre nom prénom âge, une adresse électronique et un numéro de téléphone portable de vos parents avec vos motivations (✉ mairie@ville-soreze.fr).



L'année 2023 a été marquée par plusieurs manifestations portées par les associations. Le succès a été au rendez-vous, qu'il s'agisse des manifestations sportives, des concerts, des marchés, foire, fêtes du village ou expositions.

Le forum des associations du 2 septembre 2023 a connu une fréquentation record avec 21 associations locales que nous remercions pour leur présence.

L'offre associative s'est enrichie sur Sorèze. De nouvelles associations ont été créées portant leur nombre total à 63. Elles couvrent plusieurs domaines permettant à tous les habitants de la commune et des alentours de trouver à proximité une activité correspondant à leur attente.

Nous comptons donc sur nos associations et leurs membres actifs pour que 2024 s'inscrive dans la continuité de la dynamique enclenchée depuis 2022.

Thierry Pouvreau, l'adjoint aux sports et associations, reste à votre écoute et joignable par mail : ✉ associations@ville-soreze.fr

Associations festives

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes s'est renouvelé en 2023 en proposant des animations festives pour petits et grands. En avril, un loto a eu lieu dans la salle des fêtes. En août, c'était le retour de **Festi' Sorèze**. Un week-end rempli d'animations tels que : une course de vélo organisée en partenariat avec le Sorèze Vélo-Club, un grand orchestre, des concours de pétanque, une soirée DJ et une clôture des festivités avec un repas basque et un magnifique feu d'artifice. Pour clôturer la saison estivale, il y a eu le traditionnel vide-grenier fin août et ses 200 exposants. Les projets 2024 sont en cours de préparation. Nous sommes à l'écoute des diverses propositions et nous faisons au mieux pour assurer la continuité des festivités mais nous manquons cruellement de membres pour nous aider, alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour que l'aventure continue.



✉ comitefetessoreze@gmail.com

ADFOS (Journée du Cheval)



2023, une année haute en couleurs ! Magnifiques chevaux, randonnées, spectacle, concours, animations, restauration... de nombreux participants, visiteurs et bénévoles, une météo ensoleillée, vivement 2024 !

☎ 06 87 68 60 90 | ✉ adfossoreze81@gmail.com

Sorèze Plus



Seize manifestations ont été organisées par **Sorèze Plus** en 2023 :

- les Marchés des saveurs (de début et fin de saison),
- les Marchés de producteurs de pays (avec une fréquentation en continuelle hausse),
- les Thés dansants,
- et différents concerts

Le point d'orgue de cette année était le concert *tribute Francis Cabrel* par le groupe *D'une Ombre à l'Autre* pour sa qualité d'un niveau exceptionnel. Pour sa première édition la *soirée années 80*, en septembre, a eu aussi un vif succès.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024, afin de profiter, dans notre belle ville culturelle, des animations programmées, notamment la venue en concert du *tribute Indochine*.

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association **Sorèze Plus** pour leur présence ayant contribué à la réussite de ces animations.

☎ 06 84 67 25 80 | ✉ françois.marcou@wanadoo.fr

L'Autan Garrigolois



Association du hameau de La Garrigole, l'**Autan Garrigolois** permet, au travers des rassemblements et activités proposés, de poursuivre ses objectifs de partage, de convivialité et de bonne humeur en renouvelant annuellement ses fêtes, animations et sorties afin de vivre des moments conviviaux avec ses voisins et habitants de La Garrigole.

Sont membres tous les habitants du hameau sans adhésion ou inscription.

Prochaines activités proposées en 2024 :

- Goûter galette des rois dimanche 7 janvier 2024
- Randonnée pédestre le dimanche 5 mai 2024
- Soirée repas des voisins le samedi 1 juin 2024

L'Autan Garrigolois a besoin, pour poursuivre ses actions, de la participation de tous les Garrigolois : c'est vous qui permettez de faire vivre l'association, alors venez, nous avons besoin de vous, nous vous attendons !

L'ensemble des manifestations sera communiqué ultérieurement par dépôt dans les boîtes aux lettres et (ou) affichage au hameau.

✉ autan.garrigolois@gmail.com

L'Automne Sorézien



Une belle association pour les retraités qui accueille sans cesse de nouveaux membres. **115 adhérents** profitent de sorties, de voyages, de repas dansants et de lotos.

Les rencontres quotidiennes permettent de jouer au scrabble, à la belote et divers autres jeux. Un atelier d'écriture existe depuis 3 ans... Franche camaraderie et bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Venez nous rejoindre !!

Claude Villadieu

☎ 06 80 04 12 61

✉ maryvonne.combret@gmail.com

Les Jeux du Sor

*Vous aimez jouer ?
Venez jouer avec nous !*

Nous nous réunissons chaque 1^{er} et 3^e vendredi à la salle des aînés face à la caserne des pompiers, rue des écoles. À partir de 20 h chacun apporte un ou des jeux qu'il a envie de partager et c'est parti pour une bonne soirée de rires, de calculs et de tactique.

Einstein disait *le jeu est la forme la plus élevée de la recherche* alors n'hésitez plus, prenez-vous au sérieux et venez partager un moment de convivialité autour de nombreux jeux de société.

☎ 06 18 92 04 24 | ☎ 06 76 99 45 38 | ☎ 06 60 44 73 35

✉ lesjeuxdusor@gmail.com



Les Amis de l'école publique



Les Amis de l'École Publique est une association à but non lucratif. Tout le monde peut en être membre et ainsi participer aux financements de projets pédagogiques, achats de matériels au travers de manifestations telles que tombola, vide-grenier, loto, etc. Chaque animation est conçue dans le but de récolter des fonds pour tous les enfants de l'école.

✉ aep.soreze@gmail.com

🔗 <https://aepsoreze.assodesparents.fr>

👉 Facebook : aep.ecledesoreze

Associations sportives

Le Tennis Club Sorézien (TCS)



La saison dernière, le Tennis Club Sorézien comptait **120 adhérents de 2 à 66 ans** qui, pour la grande majorité, étaient inscrits à l'école de tennis dirigée par Julien Trouverie.

Plusieurs équipes, inscrites dans des compétitions départementales et régionales (dont 3 équipes jeunes), portent haut les couleurs de Sorèze.

Dans la vie du club, 2 moments forts animent la saison tennistique : le tournoi interne, fin octobre et le tournoi Open TCS en juin. Toujours de grands moments sportifs et conviviaux.

Ce club familial, dynamique et chaleureux est prêt à vous accueillir !

Nathalie Ballestrin ☎ 06 48 34 96 13

ou Bernard Garric ☎ 06 18 75 35 67

✉ tcs81540@gmail.com

Sorèze Football Club (SFC)



Cette saison encore, le **Sorèze Football Club** est au rendez-vous sur tous les terrains du département et est représenté dans toutes les catégories U7, U9, U11, U13, U15, U17, Séniors et les vétérans-loisir.

Pour la saison 2023-2024, nous avons **111 licenciés**, l'équipe sénior fanion évolue dans la poule C au Niveau D3 et l'équipe réserve dans la poule C du Niveau D4.

Nous profitons de cet article pour remercier la municipalité, nos sponsors, nos partenaires, nos éducateurs, les parents, les bénévoles, les supporters qui permettent à ce club de perdurer. Les licences n'ont toujours pas augmenté pour permettre l'accès au sport au plus grand nombre : 60€ par an pour l'école de foot et 80 € pour les séniors.

Le club organise des lotos, une vente de calendriers, des tournois. Nous recherchons des sponsors et des partenariats pour divers projets à réaliser.

Vous pouvez suivre la programmation des matchs de toutes les équipes sur les réseaux sociaux et nous espérons que vous serez nombreux pour nous supporter aux bords des terrains.

Hakim El Ayadi ☎️ 06 22 99 27 81

👉 www.sorezefc.footeo.com

École de danse Shake's



2023 a été une année riche en émotions et en spectacles pour l'école de danse Shake's ! Le 1^{er} avril dernier, les élèves ont présenté un travail d'écriture collaboratif, avant d'assister à une belle représentation de la Compagnie. Le 1^{er} juillet, le spectacle COSMOS a comblé les spectateurs qui ont rempli l'Abbatiale à deux reprises. Un grand merci à **Gaëlle Chaix** pour son immense investissement.

☎️ 06 64 28 11 27

✉️ ecolededanse.shakes@gmail.com

La Sorézienne

Angie pour la gym tonique et Laure pour la gym douce et le stretch prennent le relais de Nicolas et Clarisse partis pour s'investir dans d'autres projets. Sarah nous fait découvrir la gym des Fascias qui a très vite trouvé son public et nous retrouvons Corentin pour le Yoga.



Des stages Hip-hop sont proposés pendant les vacances scolaires jumelés avec un intervenant graff, ouverts à tous dès 8 ans.

L'atelier parents/enfants, un moment privilégié de partage tout en douceur et complicité très prisé par les papas. Nos stages Impro, tout au long de l'année,

Sans oublier les ateliers danse et cabaret de Laure qui nous ont permis d'offrir un beau spectacle pour notre soirée anniversaire du 21 octobre 2023.

Depuis le 1^{er} septembre, nous accueillons Claire, 20 ans, pour 8 mois en tant que Volontaire du Service Civique. Elle est présente pour l'accueil des adhérents, le soutien aux animateurs. Elle est aussi une aide très précieuse pour l'administratif et la communication.



Annie Sentenac Nouviale ☎️ 06 80 03 40 65

✉️ contact@lasorezienne.com



Symbiose



En 2022, l'association **Symbiose** faisait ses premiers pas de **Biodanza** à Sorèze.

Maintenant le rythme, celui des musiques et des rencontres est pris. Avec joie, nous nous retrouvons chaque mardi soir à 20 h, dans la salle de la Cour des Jaunes de l'Abbaye et sa magnifique vue sur le parc.

En plus des séances hebdomadaires, nous proposons des stages et ateliers autour du mouvement, de la danse et du chant.

Nous accueillons régulièrement au cours de l'année de nouvelles personnes qui souhaitent découvrir la Biodanza. Si vous avez envie de nous rejoindre, contactez-nous :

Myriam Saint Léger ☎ 06 68 06 82 30
Paule Lagarde ☎ 06 74 61 77 99
✉ myriam@facilitationetcommunication.fr

Message reçu



L'association **Message reçu** a pour objet la création d'événements et d'animations autour des arts corporels. Cette année, elle a créé sa propre compagnie (**Compagnie Message reçu**) qui a présenté le 16 septembre 2023, dans le cadre du festival Vert ici et maintenant, le premier jet de la création s'intitulant **Derrière le rideau**, au magnifique site de la Gerbe à Saint-Ferréol.

Message reçu propose également des ateliers de danse aux résidents du foyer de vie de l'Orival et aux jeunes de L'IME de Lostange (Navès).

Message reçu c'est du partage, de la réflexion avec le corps, c'est une invitation au mouvement et à l'expression pour tous à chaque instant.

Ludivine Perrin ✉ messagerecu81@gmail.com

L'Athlétic Club Sorézien (ACS)



Les journées d'entraînements et de compétitions se pratiquent au Centre Sportif de Sorèze ainsi qu'à la piste d'athlétisme. Pour les catégories éveils, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors les entraînements ont lieu le mercredi de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 18 h à 19 h 30 pour les benjamins, minimes, cadets, juniors. Ils sont animés par plusieurs éducateurs, qui leur font découvrir les techniques, en équipe mais aussi en individuel, dans toutes les disciplines : le saut, lancer, la course, le sprint... et leur transmettent l'envie de progresser et de se surpasser. Pour les compétitions départementales, régionales et nationales (en cas de qualification) à partir de 12 ans, ils rejoignent leurs camarades du Tarn Sud Athlétisme. Le **Trophée de l'Avenir** reste l'animation principale pour notre école découverte de la pratique de l'athlétisme sous une approche ludique et participative qui se déroule sur 6 journées. Nous profitons des vacances scolaires de la Toussaint et de Pâques pour organiser des stages sur plusieurs jours afin de se connaître, partager, se perfectionner pour préparer les futures compétitions et créer une harmonie au sein du Tarn Sud Athlétisme.

Philippe Dussel ☎ 06 09 98 83 22

Le Sorèze Vélo-Club



Après 2 années sportives un peu compliquées, dues au COVID, le **Sorèze Vélo-Club** a repris sa marche en avant, avec un total en 2023 de **120 adhérents**. En effet, de

nombreux coureurs domiciliés à Sorèze, Revel ou dans le Sud du Tarn ont intégré le club et l'arrivée de jeunes de Sorèze et des alentours, entraînés par le Président, **Simon Vergnes**, le mercredi après-midi (pour la section VTT) et le samedi (pour la route) a rajeuni l'effectif global. Les autres sections du club (VTT, cycloportifs, cyclotouristes) continuent à fonctionner avec les fidèles adhérents, souvent présents depuis plus de 10 ans. Avec des titres nationaux (**Maryline Vassal**) et régionaux, des sélections pour les championnats de France (**Simon Vergnes**, **Clément Le Bozec** et **Stefano De Riu**), de nombreuses victoires dans les courses ou cycloportives régionales, des participations à belles épreuves amateurs internationales (Tour des Flandres, Liège-Bastogne-Liège, ...), le bilan sportif est excellent.

Au niveau des organisations, l'édition 2023 du **Tour du Tarn Montagne Noire** a réuni plus de **220 coureurs**, presque autant que la Randonnée VTT et pédestre (en baisse au niveau de la participation) et la course VTT, dans les ruelles de Sorèze, le 1^{er} soir des Fêtes de la commune, a eu beaucoup de succès auprès des participants et des spectateurs qui ont apprécié cette nouvelle épreuve spectaculaire organisée par le Sorèze Vélo-Club.

Simon Vergnes ☎ 06 44 91 18 16

✉ sorezeveloclub@gmail.com

Pétanque Sorézienne



Avec plus de **70 licenciés**, la **Pétanque Sorézienne** participe à de nombreuses compétitions : championnat des clubs, coupe du Tarn, coupe de France. Elle organise également des concours officiels et les rencontres estivales les vendredis, de mai à septembre.

Grâce au boulodrome couvert, la pétanque se pratique désormais toute l'année. En juin, a été accueilli le club de Banyuls sur Mer avec lequel sont pratiqués des échanges. La saison s'est clôturée le 23 septembre avec le traditionnel concours du meilleur pétanqueur qui a vu la victoire d'**Alain Tournier** contre **Olivier Bourdin**. Chez les féminines, c'est **Émilie** qui s'est imposée contre **Nicole**, tenante du titre.

✉ petanque.soreze@gmail.com

Les Randounnaires



L'année 2023 est marquée par le changement de présidence. **Jean-Marie Maurin**, à la tête de l'association depuis sa création en 2000, a souhaité passer la main à **Michel Bayo**, également présent depuis le début. Le club de **Banyuls Rando** avec lequel sont réalisées des rencontres depuis plusieurs années, a été accueilli au mois de mai sous une météo exécrable qui n'a néanmoins pas gâché la convivialité. En septembre, un séjour de 4 jours dans le Cantal a permis de découvrir des sites emblématiques de ce beau département. Tout au long de l'année, sont programmées des randonnées suivant un calendrier trimestriel. Que toutes celles et ceux qui proposent les circuits soient remerciés !

Michel Bayo ☎ 06 14 18 17 89

✉ michel.bayo@wanadoo.fr

Sorèze Multi-Sports



L'association s'articule en deux parties : **une partie loisir** où règne la convivialité lors de nos créneaux hebdomadaires le jeudi à 19 h 30 et le dimanche à 18 h où nous pratiquons du volley-ball, fu tsal, basket-ball, football et badminton et **une partie compétitive** avec une équipe de volley-ball participant à un championnat local (Challenge de l'amitié) avec des villages voisins dont les entraînements se font le mardi à 21 h. Tous nos sports pratiqués sont mixtes et accessibles dès 16 ans accompagnés d'un majeur. N'hésitez pas à venir essayer et nous rencontrer lors de nos séances sportives.

Aymeric Galibert ☎ 06 15 31 59 11

✉ sorezemultisports@orange.fr

La Société de Recherches Spéléo-Archéologiques du Sorézois et du Révélois (SRSASR)



La SRSASR qui comptait **43 adhérents** en 2023, propose toute l'année des activités spéléologiques, archéologiques et canyoning. Le club et ses membres sont affiliés à la Fédération Française de Spéléologie et au Comité Départemental d'Archéologie du Tarn.

Le club a participé à tous les rassemblements régionaux en 2023, et a organisé comme chaque année, les **Journées Nationales de la Spéléologie** les 7 et 8 octobre sur le Causse de Sorèze où **150 personnes** ont visité nos cavités. La dynamique du club attire chaque année de nouveaux membres, dans un esprit de partage et de convivialité. L'année 2024 s'annonce riche en événements avec l'organisation à Pentecôte du prochain **Congrès National de Spéléologie** qui se tiendra à Sorèze.

Frédéric Verp (Président) ☎ 06 23 83 89 09

Sylvie Pélissier (Secrétaire) ☎ 06 14 74 24 24

La Compagnie des Archers de Berniquaut



La Compagnie des Archers de Berniquaut n'a pas hésité en 2023 à faire un saut par-dessus l'Oppidum, qui sépare Durfort de Sorèze, pour ouvrir sa section *poussins* dans cette dernière et la baser au Boulodrome chaque samedi matin. La section *jeunes/adultes* se déroule au Foyer Rural de Durfort depuis 8 ans. Le tir à l'arc, discipline olympique, sera à découvrir lors de nos portes ouvertes au printemps prochain.

✉ ca.berniquaut@zaclys.net

Associations culturelles

Sorèze In Libris



Après le succès de l'édition 2022 du salon du livre qui s'est tenu à l'Abbaye-école, sur le thème de l'Arbre, l'Association s'est très vite remise au travail et s'est agrandie de plusieurs membres. Une spécialiste des réseaux sociaux a créé un compte Facebook sur lequel l'association communique régulièrement. Le salon 2023 s'est

tenu les 18 et 19 novembre sur le **thème de l'Eau** avec **Franck Galland** en invité d'honneur. Au programme : séances de dédicaces par les auteurs, conférences, projection de films, concours d'écriture avec 14 classes inscrites, prix littéraire, exposition de livres remarquables, démonstrations d'artisanat du livre, vente de livres anciens. Un succès auprès des visiteurs qui ne s'est pas démenti et confirme l'attractivité culturelle de Sorèze.

✉ soreze.inlibris81540@gmail.com

➡ [Retrouvez-nous sur Facebook : Sorèze in Libris](#)

Passerelle des Arts



La Passerelle des Arts, située rue Saint-Martin a renforcé son partenariat avec l'équipe du musée Dom Robert. Les nombreux visiteurs de cet été ont été heureux de trouver des boutiques et galeries ouvertes et accueillantes. Nous avons trois nouvelles boutiques, d'artisans d'art : **Catherine Juge Thouroude**, bijoux, mosaïque, **Diane Cornu**, horticultrice papier et **Lucille Perrenoud**, designer textile et **Anthony Sardo** tourneur sur bois. La Cour des Bleus offre un lieu privilégié pour diverses manifestations et a connu une fréquentation et une ambiance remarquables.

☎ 06 80 38 21 50

Arts vagabonds



Succès du 10^e festival des Arts Vagabonds en Lauragais des 7, 8, 9 et 10 septembre 2023.

L'association a mis l'accent sur les arts vivants (performances d'artistes, musiciens, graffeurs) qui ont réalisé leur œuvre en direct devant un public nombreux.

Le vernissage, au château de Saint-Félix-Lauragais, a

réuni plus de 300 invités et près de 2000 visiteurs sont venus admirer les œuvres de plus de 40 artistes peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens.

5 communes participaient à cette balade pour visiter les lieux d'exposition et admirer la richesse historique de notre patrimoine culturel et architectural : Sorèze, Revel, Durfort, Les Cammazes et Saint-Félix-Lauragais. Grâce à leur soutien et ainsi qu'à celui de nombreux acteurs institutionnels et privés, l'équipe des *Arts Vagabonds* a pu réussir ce festival.

Le bilan est très positif et déjà l'association pense à 2024, pour répondre favorablement aux municipalités qui aimeraient accueillir des artistes dans leurs communes.

☎ 06 03 05 67 39

✉ artsvagabondslauragais@gmail.com

L'association pour le Développement Touristique du Sorézois

L'ADTSOR a pour mission :

- **de promouvoir, d'organiser et de coordonner** les nombreux événements marquants, en collaboration avec les communes du Sorézois (Arfons, Belleserre, Cahuzac, Durfort, Lempaut, Les Cammazes, Saint-Amancet et Sorèze) et le Syndicat mixte de l'Abbaye-école de Sorèze,
- **de compléter** la politique touristique et culturelle de la commune,
- **de recenser** auprès des associations locales, les événements à faire paraître dans les éditions spéciales été des journaux régionaux et dans l'Hédoniste du mois de juillet,
- **de soutenir** le *Marché des Producteurs* en finançant les animations.

En 2023, les membres de l'association ont mis à jour et réédité la plaquette touristique de Sorèze.

Chaque association du Sorézois peut bénéficier de la promotion gratuite de ses manifestations, sur les supports énoncés ci-dessus.

☎ 06 80 38 21 50

✉ adtsor81@orange.fr

Musée du Verre



Dans le cadre de l'exposition temporaire 2023, ce sont **277 objets insolites** que les visiteurs ont découvert au musée du Verre, insolites en raison de leur forme, leur usage, leur histoire, leur utilité ou parfois même leur inutilité. Allant des verres à vocation scientifique aux verres populaires du quotidien, tout un éventail de curiosités permet d'évoquer la diversité des techniques verrières accompagnant l'évolution des sociétés.

Autre pôle d'intérêt majeur, la présentation après restauration, de l'élégante et exceptionnelle burette en verre bleu moucheté polychrome, soufflée en Montagne Noire au XVII^e siècle et découverte en 2007, lors des fouilles de l'atelier verrier de Candessous sur la commune de Lacabarède. Avec le reste du mobilier archéologique exposé en permanence, elle témoigne du très brillant passé verrier de notre territoire et nous invitons chaque Sorézien à venir l'admirer.

☎ 05 63 37 52 66

✉ museeduverre@ville-soreze.fr

🖱 <http://musee-du-verre.fr>

Art, Terre, Couleurs en Sorézois (ATCS)



Journée des plantes

Avec l'arrivée des beaux jours, l'association ATCS a présenté, le dimanche 14 mai, la **Journée des plantes à Sorèze** dans la rue Saint-Martin. Plusieurs producteurs ont proposé des plantes fleuries et plants de légumes et **plus de 2000**

personnes se sont promenées au travers des différents parterres fleuris. Rendez-vous au mois de mai 2024.

Art et passion couleurs d'automne



Le dimanche 29 octobre s'est tenu la journée **Art et Passion couleurs d'automne**. Le jardin d'automne peut conserver de jolies couleurs grâce aux fleurs qui apportent joie et gaieté quand elles se parent de leurs plus beaux atours. Les producteurs ont proposé des chrysanthèmes, cyclamens, vivaces et plants de légumes hivernaux.

Le 24^e Salon d'Automne international



Il a eu lieu dans l'Abbatiale de la Cité de Sorèze, du 7 au 21 octobre. Les enfants des classes CM1 et CM2 ont participé à l'exposition. Les deux invités d'honneur, **Jean-Marie Parache** (sculpteur) de Bordeaux et **Jacques Volpi** (peintre) d'Alès ont apprécié Sorèze. Le Salon a remporté un vif succès dès son ouverture où plus de **600 personnes** sont venues découvrir les œuvres présentées. Le Salon remercie la municipalité et le Syndicat Mixte de la Cité de Sorèze pour leur soutien. En 2024, nous fêterons les **25 ans du Salon**.

Gérard Grandazzi ☎ 06 80 38 21 50

✉ gerard.grandazzi@wanadoo.fr

🖱 <https://www.salon-automne-soreze.com>

Ateliers Ferlus



Les **Ateliers Ferlus** proposent la location de murs aux artistes peintres toutes techniques et des espaces d'exposition aux créateurs toute l'année ainsi que des cours de peinture et sculpture avec des professeurs talentueux. Venez-nous y rejoindre !

☎ 06 83 05 80 36 | ☎ 06 44 74 48 78

✉ ateliers.ferlus81@gmail.com

A.D.A.C.S.



Deux rendez-vous estivaux de l'ADACS sont devenus incontournables parmi les animations sorèziennes. La journée **Polars d'été**, créée en 2018, réunit chaque été 20 auteurs de romans policiers sous les ombrages bienveillants de la Cour des Bleus. Parmi eux notons **Patrick Nieto** prix de l'embouchure 2020 et **Simone Gelin**, figure montante du polar contemporain.

Le salon **Être et bien-être** est désormais bien installé à Sorèze. Malgré une pluie persistante jusqu'à midi, exposants et visiteurs ont profité de cette journée et des conférences qui se sont succédé. En partenariat avec la SPAF, la journée Poésie de septembre a été une réussite appréciée de tous.

Anne-Marie DENIS ☎ 06 33 62 72 81

✉ denis.annemarie@sfr.fr

Association des Artistes et Artisans du Sorézois Réunis (AASR)



Elle présente ses artistes et créateurs d'art dans la galerie située rue Saint-Martin. Deux expositions temporaires ont eu lieu durant la période estivale. L'entrée est libre et ouverte à tous. Du lundi au dimanche de 15 h / 18 h l'hiver et de 15 h / 19 h l'été, fermée le mardi (sauf périodes estivales et vacances scolaires).

Galerie ☎ 05 63 50 86 76 | ☎ 06 80 38 21 50

➡ <https://galerie-art-soreze.fr>

Atelier Louise Battiste



Les **Ateliers Louise Battiste** fondés en 2006, ont pour objet l'encouragement à la création et à l'expression artistiques. Ils regroupent et animent pour le plaisir de peindre, dessiner, écrire, lire ensemble, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les deux cercles **Artistes, poètes et musiciens en herbe** (enfants et jeunes de 6 à 15 ans), **Thé, chocolat et violons d'Ingres** (adultes – jeunes à partir de 16 ans). De mars à septembre inclus, ils animent également **Les Dimanches en poésie à Sorèze...**

Roselyne Morandi ☎ 06 13 31 90 50

✉ roselynemorandirose@gmail.com

Chorale ZIC ASSO



Créée le 21 février 2022, à partir d'un chœur déjà existant, la chorale **Zic Asso** a pour objet de réunir tous les 15 jours des personnes qui ont plaisir à se retrouver pour passer une soirée à chanter en chœur et oublier tous les soucis du quotidien. Vous pensez chanter faux ? Est-ce si sûr ? Et puis ce n'est pas si grave car c'est en chantant en groupe que l'oreille va se faire et les cordes vocales se dénouer. Donc n'hésitez plus, rejoignez-nous le lundi soir deux fois par mois.

Jean-Marie Maurin ☎ 06 03 23 31 56

Tourez Production



L'association **Tourez Productions** a pour objet la création et la réalisation de courts métrages, de clips musicaux et de films d'entreprises. Elle produit également un groupe, les **Gen's Band**, mêlant la fanfare à la variété, bien connu dans la région avec plus de quarante dates de concerts de mai à octobre 2023 pour des fêtes locales, des mariages et des soirées d'anniversaires. La formule *Ensemble*, regroupant plus de 15 musiciens et une chanteuse, a donné un concert à Vielmur en février 2023 et vous réserve encore des surprises pour 2024.

✉ tourezproductions@gmail.com

Associations caritatives

Les Lutins Soréziens



Assemblée Générale Les Lutins Soréziens - 30-06-2023

L'association **Les Lutins Soréziens**, offre dans la gestion de la crèche, un réel partenariat entre les professionnel(le)s, les familles et les bénévoles qui souhaitent s'investir. Chacun a l'opportunité de partager ses connaissances, ses idées et son savoir-faire, autour de l'accompagnement de l'enfant, de la gestion des ressources humaines, des relations partenariales, territoriales et des projets. **Depuis bientôt 20 ans**, parents et bénévoles extérieurs ont enrichi le projet initial de l'accueil des tout petits sur notre territoire, s'engageant à respecter, à porter et à partager ses valeurs.

Élise Guérin ☎ 05 63 37 05 97

✉ leslutinssoreziens@orange.fr

ADAR de Dourgne



L'association d'aides à domicile **ADAR de Dourgne** est présente depuis 60 ans sur les secteurs de *Dourgne, Sorèze*

et de *Revel*. 109 salariés, encadrés par une équipe administrative qualifiée, interviennent auprès de 500 personnes. L'ADAR s'engage à fournir aux personnes aidées de tout âge :

- aide au lever et au coucher
- aide à la toilette et l'habillage
- aide à la préparation des repas
- accompagnements véhiculés aux courses et rendez-vous médicaux
- entretien du logement
- repassage, écoute et soutien
- garde de jour et de nuit
- des aides au retour à domicile après hospitalisation
- mais aussi des gardes d'enfants à domicile

La Certification NF Service aux personnes à domicile, obtenue en 2010, est un gage de qualité pour les bénéficiaires.

Renseignements à l'accueil des bureaux de l'ADAR au 6, Les Promenades à Dourgne
du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le lundi : de 15 h à 17 h.

☎ 05 63 50 30 11

✉ adar.dourgne@wanadoo.fr

Fringues au cœur



L'association **Les Fringues au Cœur** reçoit en bon état, lavés, pliés et en cartons des vêtements, chaussures et linge de maison pour distribuer gratuitement aux familles en difficulté des villages aux alentours. En six mois, **65 familles** accueillies et **2000 pièces** réparties pour une seconde vie.

Local de distribution : 17 avenue de Vaudreuille à Revel
Inscription et information ☎ 06 83 81 81 72
✉ lesfringuesaucoeur@gmail.com

Association des Bénévoles de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix



L'association des bénévoles fait peau neuve et devient l'**Association des Bénévoles de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix**. Cependant rien ne change dans nos actions. En collaboration avec les équipes, l'animatrice, la direction de l'EHPAD, nous restons toujours proches des résidents et nous nous mobilisons à leur côté, pour leur proposer des moments festifs, conviviaux, des sorties (au restaurant, café), des temps d'échange, des ateliers ou tout autre activité, très appréciés par tous. Nos actions ne peuvent se poursuivre que grâce à l'investissement de nos membres, de nos adhérents et des dons de familles.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou devenir adhérent, n'hésitez pas à nous contacter

Martine Béteille ☎ 06 87 78 40 78

Saint-Vincent de Paul



L'association organise l'**Atelier Parenthèse**, ludique et créatif qui accueille des enfants

accompagnés par leurs parents ou grands-parents chaque 2^e et 4^e mercredi de chaque mois.

À la demande de plusieurs personnes, nous animons, chaque 2^e et 4^e jeudi, une **Pause-Café au Féminin** qui propose ce moment de rencontre, de partage et de convivialité dans l'**Espace de lien Social, 7 rue des écoles**, géré par le CCAS de Sorèze.

Chantal PASCAL ☎ 06 83 37 04 75
ou Marie-Hélène Cénac ☎ 06 48 70 05 24

L'Autabus

Petit rappel de la genèse du dispositif : en 2011 la Maison du Département de Puylaurens met en évidence un public en situation de précarité en milieu rural, s'ensuit une réflexion commune avec la Croix Rouge sur les solutions possibles et en 2013 la première tournée a lieu.

L'Unité Locale de la Croix Rouge de Lavaur effectue un mardi matin sur deux une tournée de distribution alimentaire dans votre commune.

Deux bénévoles reçoivent –en toute confidentialité– dans le fourgon **L'AUTABUS**, équipé d'un coin **accueil**, les personnes orientées par les assistantes sociales de secteur, pour leur apporter une aide alimentaire, accueil et écoute.

Le lieu de stationnement est situé à l'arrière du jardin derrière la mairie, face à la caserne des pompiers à proximité du local du 3^e âge.

Le Chat du Sor

Cela fait 10 ans cette année, que cette association procède au contrôle des chats errants de la commune en les faisant stériliser et identifier. N'ayant pas de refuge, elle ne recueille ni chats, ni chatons mais peut vous aider dans votre recherche d'adoption.



Rappelons que faire identifier son chat ou son chien est obligatoire et permet de le protéger. Ne pas le faire est passible de sanctions pénales (article L 212-10 du code rural).

✉ contact@lechatdusor.fr
👉 www.lechatdusor.fr

Réalisations 2023

Sorèze labellisée Commune Halte-Chemins de Compostelle en France



Les communes sont des acteurs privilégiés de la préservation, du développement et du rayonnement des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France. Elles constituent l'armature du récit à travers leurs patrimoines, et proposent les services indispensables à l'accomplissement de l'itinérance.

L'Agence française des chemins de Compostelle les accompagne et valorise leur engagement grâce à la labellisation **Communes Haltes - Chemins de Compostelle en France**.

24 communes sont actuellement labellisées sur le territoire national dont 11 en 2022 et 13 en 2023.

Sorèze a été labellisée en juin 2023 sur La Via Tolosana-GR 653 aux côtés de Saint-Guilhem-le-Désert (34), Toulouse (31) et Vauvert (30).

Renouvellement du classement en Station classée de Tourisme



Le classement en **Station de Tourisme** est attribué par arrêté préfectoral pour 12 ans aux **Communes Touristiques** ayant structuré une offre qualifiée pour en faire une destination d'excellence.

Le classement de la Commune de Sorèze a été renouvelée pour 12 années par l'arrêté préfectoral du Tarn du 4 septembre 2023.

Un gage de qualité

Ce classement est un gage de qualité offert aux visiteurs. 4 communes tarnaises sont labellisées : Albi, Cordes-sur-Ciel, Lacaune et Sorèze.

Une politique touristique reconnue

Ce classement inscrit Sorèze dans la logique d'un développement touristique diversifié en s'appuyant notamment sur ses 4 principaux atouts touristiques : **l'Abbaye-école** et le Musée Dom Robert, **le bourg classé**, **le lac de Saint-Ferréol**, **la Montagne Noire**.



Projets 2024

L'avenir du musée du Verre Yves Blaquière



Le musée du Verre a été créé en 1995 par un enseignant érudit, **Yves Blaquière**. Il est abrité sur les Allées de la Libération dans un bâtiment communal, l'ancien hospice de Sorèze bâti sous Charles X.

Le musée, qui abrite plus de **3000 pièces** de verre ancien, dont la plupart antérieures au XX^e siècle, est géré par l'association **Le musée du Verre à Sorèze**.

C'est l'équipe du personnel municipal qui assure l'animation, le développement et l'entretien du musée épaulée par des bénévoles de l'association.

Bien que la commune soit, aujourd'hui comme hier, largement impliquée dans la gestion du musée en mettant à disposition le bâtiment et en assurant la prise en charge financière du fonctionnement, de l'entretien et du personnel, ce musée n'est pas musée municipal.

L'association nous interroge et nous demande de faire évoluer le statut actuel vers celui de musée municipal. Ceci impliquerait le transfert de l'ensemble des collections à la municipalité et permettrait, à terme, de solliciter

l'appellation **musée de France** réservée aux musées gérés par des personnes publiques.

Ce transfert n'aurait aucun impact budgétaire sur la commune qui assure déjà la totalité des coûts. L'association, par le biais d'une convention conserverait la gestion de la mise en valeur des collections, de leur enrichissement et de l'animation du musée.

Le travail exploratoire engagé sur cette possibilité de transfert devrait aboutir en 2024.

Chantier des collections archéologiques de Sorèze



La responsabilité des collections archéologiques a été transférée à la commune de Sorèze fin 2021 par la **Société de Recherches Spéléologiques et**

Archéologiques du Sorézois et du Révélois (SRSASR) représentée par son président, **Frédéric Verp**, la **Société d'Histoire et d'Archéologie de Sorèze (S.H.A.S)** et la **Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol (S.H.R.S.F)** représentées par leur président, **Jean-Paul Calvet**. Les collections ont été entreposées et triées en bacs adaptés à la conservation en 2022 dans une salle sécurisée dans les locaux de l'Abbaye-école de Sorèze avec l'aide du Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn (CDAT). Ces collections sont issues du fonds **Jean Lautier** ainsi que de fouilles réalisées par **Yves et Christophe Blaquière** puis par **Jean-Paul Calvet**.

En 2023, Matthias Proudhon (CDAT) a versé les inventaires sur la base B.E.R.N.Ar.D. 3.0, base de données utilisée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) permettant à terme de gérer les prêts et le suivi du mobilier archéologique. Les sites les plus volumineux d'En Solomiac (Palleville) et Berniquaut (Sorèze) ont été traités. Ce travail va se poursuivre en 2024 ainsi que des **recollements** avec d'autres collections.

Un comité de pilotage a été mis en place intégrant la DRAC, le CDAT, la mairie et les associations archéologiques et spéléologiques pour suivre ce travail et à terme le valoriser au travers d'expositions temporaires ou permanentes à l'Abbaye-école.

Vie sociale : réalisations 2023 et projets 2024

Goûter des Aînés

Depuis 2 ans, le repas de la mairie offert à nos aînés s'est transformé en goûter-spectacle au sein de notre Abbaye-école. L'après-midi du 16 mai 2023 fut animée avec entrain par **Christian et sa collaboratrice** et les pâtisseries ravirent quant à elles les papilles de nos **200 convives**.

Pour le mois de mai 2024

Nous retrouverons avec joie un spectacle cabaret en 2024. Les invitations seront envoyées à l'ensemble des aînés résidant sur notre commune. Comme d'habitude les personnes présentant des difficultés pour se déplacer pourront faire appel à notre équipe de bénévoles afin de les accompagner. Si vous souhaitez bénéficier de cet accompagnement, à réception de votre invitation, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour le solliciter.

Actions du CCAS

Afin de prévenir le risque d'isolement social et l'aggravation de certaines situations de fragilité liées à l'avancée en âge, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** reste mobilisé. La commission **Personnes vulnérables**, composée de 6 membres du CCAS, appelle régulièrement et se déplace au domicile des personnes inscrites sur notre liste.

Ce suivi téléphonique gratuit permet de nous assurer du bien-être d'environ 120 personnes, âgées de 80 ans ou plus, résidant sur la commune. Ces appels permettent de mobiliser, le plus rapidement possible, l'aide du CCAS ou une intervention ciblée auprès des personnes qui seraient en difficulté.

Vous avez plus de 80 ans, vous vous sentez en situation d'isolement social et aimeriez que nos services prennent contact avec vous afin de vous soutenir ?

N'hésitez pas à vous signaler auprès du secrétariat de la mairie ☎ 05 63 74 40 30

L'Espace de Lien Social répond à vos besoins



Depuis avril 2022, les ateliers gratuits qu'ils soient ludiques, culturels ou d'entraide et de partage de **L'Espace de Lien Social (ELS)** rencontrent la satisfaction des participants. En 2023, plusieurs ateliers ont été proposés et certains se sont pérennisés.

Pour les **ateliers du numérique**, 3 groupes de niveaux différents ont été suivis par 17 personnes. Depuis le 3 octobre 2023, chaque mardi de 14 h 30 à 16 h 30, la conseillère numérique propose d'aborder de nouvelles thématiques spécifiques. Pour celles et ceux qui n'ont pu suivre les premiers ateliers, une nouvelle session avec des groupes de niveaux différents est prévue pour l'année 2024. Cette action, co-financée par la CARSAT, France SERVICES, ARGIR-ARCO, l'ARS Tarn, la CNRACL, l'Assurance Maladie, la Sécurité Sociale, la Commune de Sorèze et son CCAS, a été mise en place à destination des personnes de plus de 60 ans résidant sur notre bassin de vie.

La **conversation anglaise** a retrouvé ses adeptes en septembre 2023 permettant à un groupe de 6 ou 7 personnes de progresser. Michel, ancien professeur d'anglais à la retraite se fait fort de vous apprendre toutes les ficelles du vocabulaire et de la prononciation de cette belle langue. La conversation se noue, en toute simplicité, autour d'exposés culturels, d'émission de la BBC ou de récits de voyages, chacune et chacun avec ses connaissances personnelles et son niveau en anglais.

De nombreuses personnes ont sollicité l'ELS afin de les aider dans la gestion des **dossiers administratifs**. 3 membres du CCAS, signataires de la charte garantissant discrétion et respect de la vie privée ont pris en charge ce service qui est accessible uniquement sur rendez-vous au numéro indiqué en bas de l'article.

Depuis le mois de septembre 2023, les **ateliers développement personnel** sont ouverts. Ils sont animés de façon gratuite et bénévole par une coach professionnelle dans le respect mutuel et la discrétion. Renforcer la confiance en soi, développer ses compétences en communication, assurer la prise de parole en public, gérer son temps ou ses conflits, etc. sont au programme.



Grand succès de notre nouvel **atelier Répar'tout** soutenu par le **SIPOM** et l'**association Vert ici**. De nombreux appareils mécaniques, électriques, ménagers, de bricolage, ... ont pu démarrer une seconde vie grâce à notre équipe de bricoleurs chevronnés et touche à tout. Aucun appareil ne résiste à leur sagacité et à leur volonté de réparer, à vos côtés : vélos, jouets, ustensiles, engins divers ou machins et trucs utiles...

La **Pause-café des parents** s'est transformée, chaque jeudi matin, à partir de 9 h en **Pause-café au féminin**. Autour d'une boisson et de quelques gâteaux, vous pouvez partager avec l'équipe et d'autres mamans, un moment privilégié pour rechercher un soutien, briser la solitude ou pour simplement rencontrer d'autres personnes résidant à proximité.

Le nouvel atelier **Parents-enfants** s'est ouvert en septembre. Des bénévoles, accompagnée par des professionnels de la petite-enfance, vous proposent, hors vacances scolaires, chaque 2^e et 4^e mercredi matin du mois, de partager avec vos enfants, jusqu'à 10 ans, des moments de plaisir. Après une heure et demie d'échanges, de constructions ou de découvertes, autour de jeux guidés ou libres, de lecture ou d'ateliers créatifs un dernier temps consacré au rangement permet à chacune et chacun de se séparer et de retrouver son rythme personnel. Nul besoin d'inscription préalable, l'entrée est libre et gratuite. Les enfants restent et demeurent, durant le temps d'atelier, sous la responsabilité directe de leurs parents ou de leurs représentants.

Grand succès pour notre **1^{er} Troc De Noël** le dimanche 19 novembre 2023 ! De nombreuses personnes sont venues avec 1 à 5 objets maximum avant de repartir avec une nouvelle acquisition pour le plus grand plaisir de cha-

cune et chacun. Cette journée très agréable fut rendue possible grâce aux bénévoles de l'Espace de Lien Social, du SIPOM et des associations **Vert ici** et **Les fringues au Cœur**. Rendez-vous est pris pour novembre 2024 !

Vous souhaitez participer aux ateliers de l'ELS ?

Vous avez des idées, envie d'animer des ateliers ou vous souhaitez nous aider ?

Venez nous rejoindre !

Contacts : secrétariat de la mairie

☎ 05 63 74 40 30 ou ☎ 07 64 45 62 98

Favoriser l'accès au logement est une des missions du Centre Communal d'Action Sociale

Ceci est rendu possible grâce aux dons de citoyens qui désirent soutenir nos actions. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.



Dans le cadre de l'amélioration de son habitat locatif, le CCAS réalise différents travaux de réhabilitation et, en 2023, l'un d'entre eux a été doté d'un abri voiture.

Ceux-ci ont été programmés selon les besoins exprimés par les locataires et de façon à

améliorer le confort et / ou les économies d'énergie de ces bâtiments.

Sur les trois logements que possède le CCAS, deux sont actuellement en location. Le troisième fait l'objet d'une réhabilitation énergétique complète. Après la réfection des combles en 2022, les autres travaux, comme la climatisation réversible et la réhabilitation des espaces de vie devraient être finalisés aux alentours du deuxième trimestre 2024.

Un nouveau nom pour la Communauté de Communes !

La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois est devenue COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUX SOURCES DU CANAL DU MIDI depuis le 4 septembre 2023 et s'est dotée d'un nouveau logo.

Ce changement de nom répond à un souhait des 28 communes d'avoir une identité qui les rassemble et où elles se sentent mieux identifiées. Le choix est d'autant plus pertinent que l'appellation GRAND SITE D'OCCITANIE AUX SOURCES DU CANAL DU MIDI, qui couvrait jusque-là uniquement les communes de Revel et Sorèze, sera étendue dans le nouveau contrat Grand Site avec la Région, à l'ensemble des 28 communes de la Communauté à partir de 2024.



Ouverture de l'Espace Sport et Nature



L'Espace Sport et Nature de Saint-Ferréol a été inauguré le 23 septembre 2023 en présence de **Dominique Faure**, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales

et de la ruralité, de nombreux élus, parlementaires et partenaires du territoire.

Ce sont deux bâtiments de **630 m²**, un parvis couvert, **48 places de parking** et **10 000 m² d'aménagements paysagers** qui ont été ouverts au public le 7 juillet 2023. L'ensemble a été conçu pour s'intégrer parfaitement dans la pinède du site classé de Saint-Ferréol, en privilégiant le bois (pin Douglas et mélèze) et des composants bio sourcés pour un fonctionnement bioclimatique.

Ce vaste chantier, engagé sous la précédente mandature et dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au

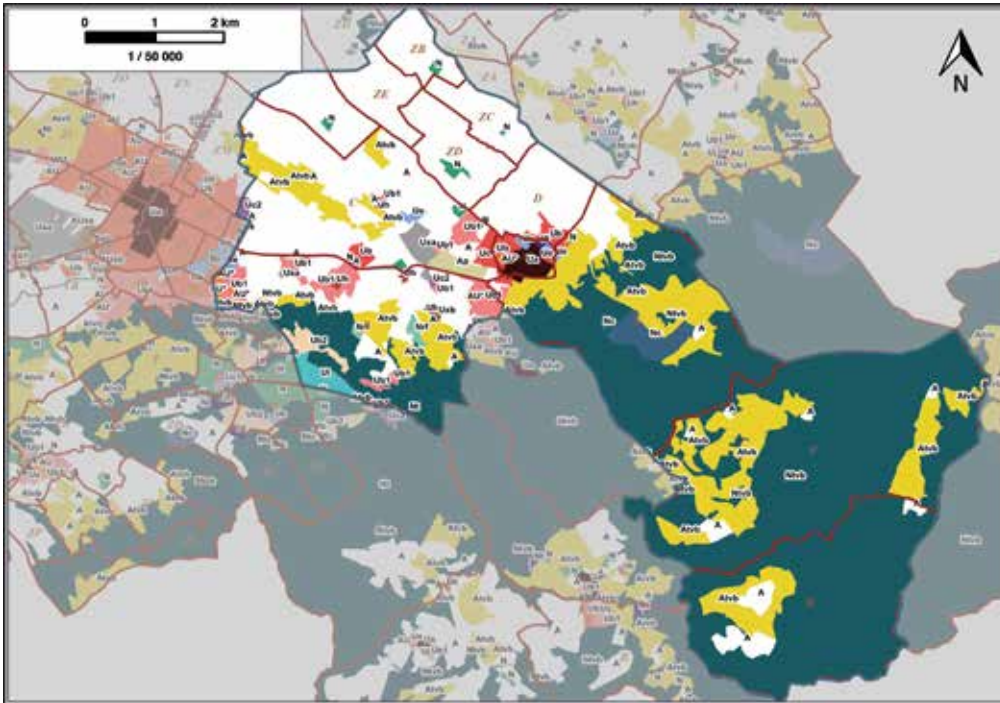
cabinet APACHE Architectes de Montpellier a coûté **2 981 000 € HT** (études, travaux, réseaux, aménagements et mobilier) financés à 78 % par l'État, la Région, les Départements de la Haute-Garonne et du Tarn ainsi que l'Europe (GAL du PETR Pays Lauragais).

L'*Espace Sport et Nature* abrite une antenne de l'Office de Tourisme Intercommunal, une salle polyvalente de 190 m² dénommée *L'Aparté*, un bistrot, *Les Ondines* et un bâtiment réservé aux activités sportives et nautiques *La Calypso*.

Hormis le bureau de l'Office de Tourisme, l'ensemble, après appel d'offres, a été confié à **Concept Loisirs** par concession de 5 ans.

L'achèvement de cet outil structurant marque une étape pour le développement touristique de notre Communauté de communes : il s'inscrit dans le renouvellement du contrat **Grand Site Occitanie** avec la Région et sera suivi d'autres réalisations destinées à accroître l'attractivité touristique de notre territoire.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)



Par délibération du 11 avril 2017, la Communauté de communes Lauragais Revel Sorézois s'était engagée dans l'élaboration de son PLUi.

Le 4 juillet 2023, le PLUi a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire.

6 ans de travail, confié au Bureau d'études CITADIA, de concertation avec la population et les élus, de débats et d'arbitrages avec les services de l'État, de consultation des personnes publiques associées, le tout sur 28 communes et 3 départements.

Entre temps, la publication de la loi **Climat et Résilience** promulguée le 22 août 2021 a mis en place de nouvelles règles pour lutter contre l'étalement urbain et a instauré deux objectifs nationaux qui doivent se décliner au niveau régional (SRADDET) puis dans les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et enfin dans les PLUi.

Il s'agit :

- d'atteindre l'objectif national d'absence de toute artificialisation du sol en 2050 : c'est le **ZAN** soit zéro artificialisation nette !
- de réduire de moitié l'artificialisation des sols dans les 10 prochaines années (2021-2031) par rapport aux 10 années précédentes (2011-2021).

La Loi Climat et Résilience, étant d'application immédiate, nous avons dû consentir des efforts encore plus importants en matière de réduction des surfaces artificialisées, ce qui s'est traduit pour Sorèze par une diminution des zones urbaines de 33 ha et

de 88 ha des zones à urbaniser par rapport à l'ancien PLUi.

Néanmoins, désormais, les 28 communes de l'intercommunalité disposent d'un même document d'urbanisme et de règles identiques pour gérer l'urbanisation et d'un potentiel de construction de 2275 logements à l'échelle intercommunale et de **188 logements pour Sorèze** d'ici 2030.

Les nouvelles règles du PLUi sont en vigueur depuis septembre 2023 et mises en application par le service Urbanisme de l'Intercommunalité.

Tous les documents sont disponibles sur :

➤ <https://www.revel-lauragais.com/les-grands-projets/approbation-plui>

Office de Tourisme Aux sources du Canal du Midi

L'Office de Tourisme **Aux sources du Canal du Midi** a accueilli plus de **50 200 visiteurs** pendant la saison estivale, de juin à septembre 2023 dont **5 174 visiteurs** reçus au **Bureau d'information touristique de Sorèze** (équivalent à 2022).

La nouveauté 2023 : ouverture d'une antenne à Saint-Ferréol !

L'Office de Tourisme a ouvert le 5 juillet 2023 un nouveau Bureau d'information touristique dans une partie des locaux de l'Espace Sport & Nature à Saint-Ferréol.

Véritable point central du territoire, il permet de valoriser les activités de pleine nature et les richesses de l'ensemble de notre patrimoine face à un flux important de visiteurs sur le site de Saint-Ferréol.

L'agencement du local a été conçu pour permettre aux habitants de redécouvrir le territoire et ses atouts, et aux touristes de pouvoir apprécier un lieu tout équipé et répondant au mieux à leurs attentes :

1. un espace accueil du public aménagé pour que les conseillers en séjour soient directement au contact du client,
2. un espace de documentation en libre-service,
3. un espace détente avec box de rechargement de téléphone et Wifi gratuit,
4. un espace dédié à la billetterie,
5. un espace boutique avec des produits logotés **Aux sources du Canal du Midi**.

Ce bureau d'accueil est équipé d'outils numériques afin de compléter l'accueil physique et approfondir l'expérience client :

- un pupitre interactif avec les circuits de randonnée du territoire, les activités de loisirs actifs comme la via ferrata, la location de vélos électriques ou trottinettes, les manifestations en cours ou à venir...
- un écran TV dynamique avec photos, vidéos d'activités du territoire, l'actualité de l'Office de Tourisme, la météo...

L'accueil hors les murs



Cet été, l'Office de Tourisme a renouvelé l'accueil mobile sur le territoire à travers des lieux touristiques et des événements phares.

L'objectif principal de cet accueil hors les murs est de présenter les activités et animations avec la diffusion du magazine et du guide de l'été, de générer de la billetterie pour les Rendez-vous Nature, la Via Ferrata de Durfort, les visites guidées et les nocturnes organisées par l'Office de Tourisme...

Un conseiller en séjour était présent le dimanche soir au pot d'accueil du Camping Saint-Martin de Sorèze.

À noter aussi la participation de l'Office de Tourisme sur des événements sportifs comme la Mud Park dans le parc de la Cité de Sorèze le 27 mai 2023, le Triathlon de Saint-Ferréol les 17 et 18 juin 2023, la Rando VTT de Sorèze le 3 septembre 2023, le Canalathlon du Pays Lauragais au départ des Cammazes le 7 octobre 2023.

Inauguration de l'église Notre Dame de la Paix



Pour célébrer la restauration complète de l'église (Toiture, perron, façade, vitraux et peinture intérieure), une messe, organisée par le **Père Émeric Akpovo** et la communauté chrétienne, a été concélébrée le 6 mai par **Monseigneur Jean Legrez**, archevêque d'Albi et de nombreux prêtres du diocèse. À l'issue de la cérémonie, le monument a été inauguré par la mairie en présence du Préfet **François-Xavier Lauch** et de nombreux élus et parlementaires du territoire. Les entreprises qui ont participé à cet important chantier (**Cabinet d'architectes 3A, Granier Bâtiment, Xivecas, Josselin Méhat, Atelier du Vitrail, Parlons Pierre**) ont été vivement remerciées.

Signature du pacte Construction Bois

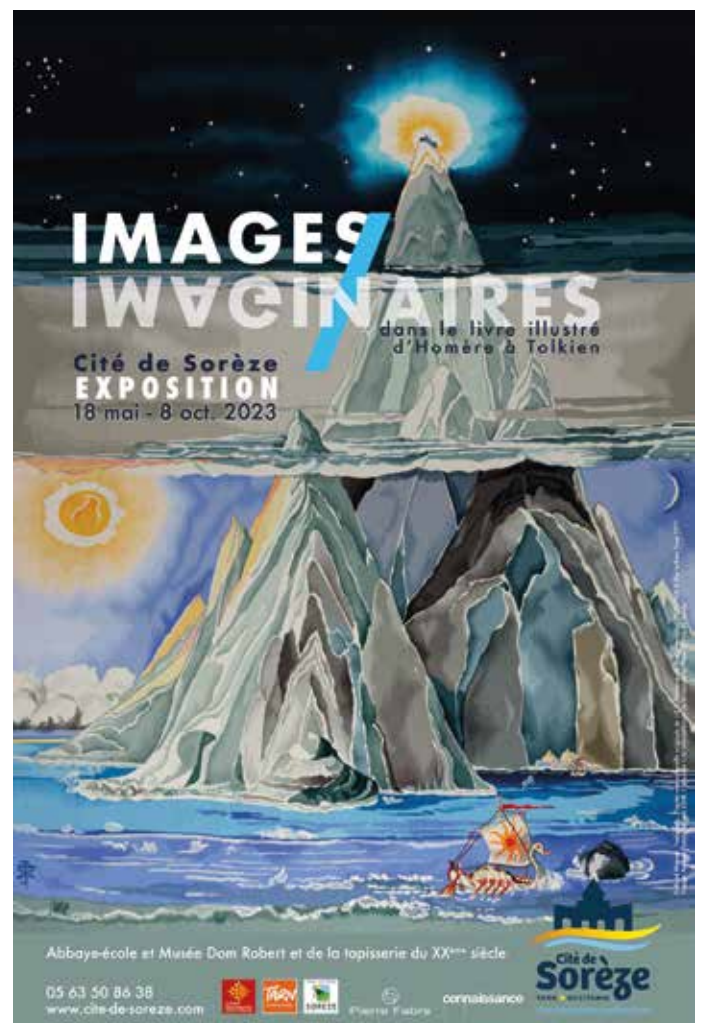


En présence du Préfet **François- Xavier Lauch**, à l'initiative des Collectivités Forestières Occitanie (COFOR), le Département du Tarn (représenté par son président **Christophe Ramond**), la Communauté de Communes et la Commune de Sorèze ont signé à Sorèze, le 29 juin 2023, le **Pacte Construction Bois** par lequel ils s'engagent à privilégier l'utilisation de bois local lors de construction ou de rénovation de bâtiments publics. À cette occasion, a été présentée la construction par la Communauté de Communes, de *l'Espace Sport et Nature de Saint-Ferréol* qui a été entièrement réalisée en pin Douglas pour la charpente et mélèze pour les menuiseries.

La cité de Sorèze en 2023



La cité de Sorèze a eu la chance d'accueillir du 18 mai au 8 octobre, une superbe **exposition temporaire** sur le thème **Images/imaginaires** dans le livre illustré d'Homère à Tolkien. Les ouvrages de pédagogie en usage au sein de l'école de Sorèze du XVIII^e siècle au XX^e siècle ont été mis en avant par leurs illustrations de planches en lien avec les sciences, l'histoire, la mythologie, la littérature. Du côté de la littérature du divertissement, notamment les livres d'aventure, les gravures du XIX^e siècle ornent les grands classiques comme *Robinson Crusoë* ou les romans de Jules Verne des éditions Hetzel.



La poésie à destination des enfants est évoquée par des aquarelles originales de Jacqueline Duhême, illustrant des textes de Jacques Prévert ou Miguel Angel Asturias et même une tapisserie. Le prêt de la cité internationale de la tapisserie d'Aubusson, des grandes tapisseries illustrant l'œuvre de Tolkien était également à admirer.

Les associations et les partenariats

La cité de Sorèze a accueilli dans ses murs les divers événements d'une quinzaine d'associations, principalement de Sorèze. L'école de Sorèze utilise également fréquemment les salles, notamment pour les séances de cinéma et les aînés organisent leur goûter annuel à l'abbatiale.

Cette année a permis d'accueillir deux nouvelles boutiques/ateliers au sein de **la Passerelle des arts**. Nous souhaitons la bienvenue à **l'atelier de Tisca** et à celui de **Diane Cornu et Lucile Perrenoud**. La volonté du Syndicat Mixte est de faire de Sorèze une cité des arts. Nous accueillons aussi dans nos locaux **l'atelier des 4 mains**, **Mme Fanny Pallaro**, sculptrice et **M. Massé**, artiste. D'autres bureaux sont disponibles à la location.

Les renseignements sont à demander au

☎ 05 63 50 86 38 ou bien à

✉ virginie.houles@cite-de-soreze.com

Les travaux

La restauration du mur d'enceinte du parc et des campagnes d'entretien des toitures, des fenêtres et des murs (peintures) ainsi que des travaux de maintenance du bâtiment sont en cours. Une première tranche de travaux a commencé le 5 septembre concernant la rénovation de l'hôtel restaurant.

Pour 2024

Un nouvel accrochage au musée Dom Robert !

Des nouvelles œuvres seront présentées en 2024 sur le thème des **prairies animées**. Venez découvrir ou redécouvrir les œuvres de Dom Robert et de ses contemporains. Le musée sera fermé à compter du 23 décembre 2023 et rouvrira pour les vacances de Pâques en raison de la mise en place de la rotation IV des œuvres de Dom Robert. Néanmoins, pendant les vacances de février 2024, la boutique restera ouverte ainsi que le parcours de l'Abbaye-école et l'accès au parc.

SDIS



Le **Lieutenant Yannick Ferrié** a pris la fonction de Chef de Centre Incendie de Secours (CIS) le 1^{er} juin 2023. Constitué de **25 sapeurs-pompiers volontaires (femmes et hommes)**, le Centre comprend notamment des sapeurs-pompiers spécialisés (infirmière, pilote de drone, photographe) qui, pour répondre à de nouveaux besoins se forment tout au long de l'année : spécialité SD (sauvetage déblais), spécialité URAN (unité risque animalier), formation premier intervenant sur les via ferrata et stage gilet aquatique. Le CIS doit augmenter son effectif car il devient de plus en plus difficile d'assurer les départs avec une disponibilité des sapeurs-pompiers moindre. Le **Colonel Jimmy Gaubert** du SDIS du Tarn, en visite le 30 juillet dernier à la caserne, a souligné l'importance de posséder un centre de secours sur une commune et remercié Madame la Maire pour la mise à disposition du personnel communal pompier pour répondre aux interventions du quotidien.

L'**Amicale des pompiers de Sorèze** permet, grâce aux dons (calendriers, loto...), d'amener de la cohésion dans le groupe et un soutien aux familles. Merci pour vos dons.

☎ 06 29 38 24 90

✉ yannick.ferrie@sdis81.fr

Les pompiers recrutent

Si vous êtes âgés de 17 à 55 ans, ou 14 ans pour intégrer l'école des jeunes sapeurs-pompiers de la Montagne Noire, un esprit d'équipe et une envie de porter assistance, renseignez-vous pour éventuellement faire partie de cette belle aventure.

ORIVAL

Le Foyer l'Orival a fêté, en 2023, ses 26 ans d'existence et continue son bonhomme de chemin. En effet, cet établissement spécialisé, accueillant **46 adultes** en situation de handicap (40 en internat et 6 demi-internes), a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 1997. Après 3 années un peu compliquées, dues au COVID et ses conséquences administratives et sanitaires, le Foyer de Vie l'Orival a retrouvé son rythme de croisière, même si, dans le contexte économique actuel, il débute une phase de transition écologique et économique où salariés comme résidents sont sensibilisés sur la réduction de la consommation d'électricité, de chauffage, d'eau, des frais de carburants, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou le tri des déchets.



Dans le même temps, les résidents de l'établissement continuent à participer, chaque semaine, à des activités manuelles : entretien des espaces verts et du poulailler, couture, activité culinaire, jardinage, mais aussi des activités culturelles : informatique, théâtre, peinture, écriture, médiathèque à Revel ou encore sportive : randonnée, aquagym à la piscine de Castres, bowling, foot, relaxation, pétanque, VTT, GRS, équitation à Saint-Ferréol.

Didier Gleizes, Directeur du Foyer de Vie l'ORIVAL
122 Route de Garrevaques 81 540 Sorèze
☎ 06 12 25 17 32

VIE DES ENTREPRISES

Nouvelles activités à Sorèze

Meubles Monoury, ébénistes, Atelier d'Art

1 Avenue Jean Croux ZA La Condamine
☎ 09 79 12 44 84

Entrepreneur forestier, Hugo Ferrié

☎ 06 10 02 60 45 | 🖱 www.ferrie-abattage.fr

Atelier-Galerie TISCA Catherine Juge Thouroude Mosaïste-sculpteur

La Passerelle des Arts, Rue Saint martin, Abbaye-école de Sorèze
☎ 07 83 28 26 30

Atelier aux quatre mains, atelier de restauration de mobilier et d'objets d'art

1 rue Saint-Martin
Annaëlle ☎ 06 26 65 23 75
Alexandre ☎ 06 43 77 29 81
✉ aux4mainsrevel@gmail.com

Lac'O Menuiserie, Bastien Lacau

☎ 06 37 27 10 47
✉ lacaubastien@gmail.com

Journée à thème

Les papillons du Causse de Sorèze

Dans le cadre du programme de volontariat CEMEX UNITE, une journée à thème a été organisée le 3 juillet dernier à proximité de la carrière de Sorèze avec l'aide et l'accompagnement du Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNRHL).

L'objectif : rechercher l'Azuré du Serpolet, un papillon protégé et menacé, identifié sur le Causse de Sorèze en 2018.

En effet, de part ses influences atlantique, montagnarde et méditerranéenne, mais aussi à sa longue histoire géologique, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, au cœur de l'Occitanie, compte une grande diversité de milieux naturels. Ce sont autant de sites privilégiés qui abritent de nombreuses espèces animales et végétales des plus communes aux plus remarquables. Il s'agit alors pour le Parc et l'équipe en charge de la Biodiversité et des sites Natura 2000 du territoire de mettre en œuvre des actions pour apprendre à mieux les connaître et à les préserver.

Ainsi, durant toute une matinée, 12 salariés CEMEX volontaires, équipés de jumelles d'observation macroscopiques et encadrés par l'Animatrice Natura 2000 du

PNRHL ont parcouru le Causse sur les hauteurs de la carrière de Sorèze, à la recherche du fameux papillon.

Bien que l'inventaire n'ait pas permis d'identifier le **Phengaris arion**, de nombreuses autres espèces de papillons ont pu être observées. Pour les non-initiés, cette journée a permis également de découvrir de plus près la richesse et la beauté du Causse de Sorèze.



Quelques photos prises lors de la journée du 3 juillet 2023

La Fédération Familles Rurales du Tarn

Elle propose différents services à destination des personnes. Deux services d'accompagnements personnalisés se déplacent sur le Département et sont portés par une travailleuse sociale :

- un Point d'accueil numérique itinérant, afin d'accompagner aux démarches administratives, accès aux droits (retraite, CAF, Logement social, CPAM, Pôle emploi...),
- un Point conseil budget, service labellisé qui propose un accompagnement à toute personne rencontrant des difficultés financières avec possibilité de suivi, aide au dossier de surendettement, gestion du budget...

Une travailleuse sociale reçoit sur rendez-vous individualisé à Sorèze le 3^e mardi du mois l'après-midi. Ces services sont ouverts à tous quel que soit la situation ou lieu d'habitation.

Pour toute demande, contactez
La Fédération Familles Rurales
Nadège Fabre ☎ 07 61 60 99 90

Journée Défense et Citoyenneté



i Inscription des jeunes dès leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire.

Les jeunes soréziens doivent venir s'inscrire à la **Journée Défense et Citoyenneté** :

- soit en venant au secrétariat de la Mairie,
- soit en ligne.

Pour cela, fournir le **livret de famille**, la **carte d'identité** du jeune, **attestation de domicile** des parents et compléter le formulaire, avec téléphone et mail. Après instruction de votre dossier, l'attestation de recensement sera établie et sera à retirer au secrétariat de la mairie durant les heures d'ouverture.



Cette inscription est obligatoire et est exigée notamment pour tout examen scolaire et toute inscription à l'examen du permis de conduire.

La mairie recrute des emplois saisonniers chaque été

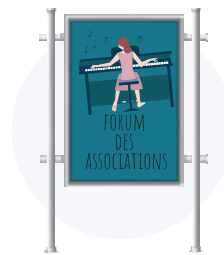
**Conditions : être de Sorèze et avoir 18 ans.
Candidature à présenter au printemps 2024.**

En 2023, la commune a embauché 4 personnes au service technique pour assurer le renfort des équipes et 2 personnes à la surveillance baignade au Lac de Saint-Ferréol.

Prêt de matériel aux particuliers

La Commune met à la disposition des particuliers soréziens des tables et des chaises à venir retirer aux ateliers municipaux. Une fiche de prêt est à transmettre au secrétariat de la mairie, **au moins 15 jours à l'avance**. Cette fiche de réservation est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site de la commune.

i **Merci de respecter ce matériel pour que le service rendu puisse perdurer. Le matériel prêté doit revenir propre et en bon état.**



Affichage sur les panneaux municipaux

21 panneaux municipaux, (dont 5 dans le bourg) sont mis à la disposition des associations soréziennes qui souhaitent annoncer leurs manifestations.

Les associations doivent faire parvenir à la mairie 10 jours avant l'animation les affiches qui seront mises en place et gérées par les services municipaux.

La commune souhaite renouveler progressivement ces 21 panneaux d'affichage communal, qui ont vocation à faire la publicité légale et réglementaire (Conseil municipal, enquête publique) et à informer des manifestations et festivités organisées sur la commune.



Déclaration d'un sinistre dans le cas de classement de la commune en état de catastrophe naturelle

Afin que l'état de catastrophe naturelle soit constaté, la mairie doit faire une demande de reconnaissance auprès des services de l'État. Nous avons besoin pour cela de rassembler les demandes des habitants concernés afin de constituer un dossier précisant la date de survenance et la nature de l'évènement, la nature des dommages, les mesures de prévention prises et les reconnaissances antérieures de l'état de catastrophe naturelle dont a bénéficié la commune.

Il est donc important de déclarer rapidement votre sinistre en mairie pour que celle-ci puisse engager cette procédure de reconnaissance. Fournissez un dossier incluant la description du sinistre, la date et l'heure de survenance, la liste des dommages et des biens endommagés. N'hésitez pas à ajouter des photos permettant d'étayer vos déclarations.

Après le signalement en mairie, il est obligatoire de déclarer le sinistre à votre assureur. **Attention : pour effectuer cette déclaration, vous disposez d'un délai de 10 jours à compter de la publication de l'arrêté interministériel constatant l'état de catastrophe naturelle. Votre déclaration en mairie nous permet dès la publication de l'arrêté de classement de vous prévenir pour que vous puissiez engager les démarches dans les délais prescrits.**

Pour bénéficier d'une indemnisation plus rapide, nous vous conseillons de ne pas attendre la publication de cet arrêté pour déclarer votre sinistre, et ce même si vous n'êtes pas sûr de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans la commune. En effet, si vous disposez d'un contrat multirisque habitation, il y a de fortes chances qu'une partie de vos dommages puisse être prise en charge par l'assureur même s'il n'y a pas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (et le délai de déclaration pour les garanties dommages traditionnels est de 5 jours ouvrés).

Sur la commune l'état de catastrophe naturelle peut concerner par exemple :

- le retrait et gonflement des argiles qui se traduit par l'apparition de fissures sur les bâtiments,
- les inondations,
- les tempêtes...



Vos haies et vos arbres doivent être contenus hors du domaine public

i Attention, dans tous les cas votre responsabilité est engagée. Vos haies ne peuvent dépasser sur l'espace public.

En tant que propriétaire il vous appartient, sans délais, d'élaguer les haies au droit de la limite de votre propriété et de procéder régulièrement à l'entretien de la végétation pour éviter tout débordement sur le domaine public.

L'article L. 2212-2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que : **dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.**

Vos arbres et le réseau électrique



Vous êtes propriétaire ou occupant d'un terrain, il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

1. l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est situé la ligne électrique,
2. l'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé,
3. l'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.

Vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec les équipes d'ENEDIS via une Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux) sur :

www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

i Important

- En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, est responsable des dommages causés sur la ligne. ENEDIS vous demandera donc la réparation des préjudices subis.
- L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).



Lutte contre le bruit

Extrait de l'arrêté préfectoral fixant les horaires à respecter pour les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et

appareils bruyants :

- les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Déclaration de chiens dangereux

La divagation des chiens est strictement interdite, dans le bourg comme dans les hameaux. Les chiens de catégorie 1 et 2 (Pit bull, boerbull), (staffordshire bull terrier, american staff, rottweiler et tosinu) doivent faire obligatoirement l'objet d'une déclaration en mairie, être muselés et tenus en laisse à l'extérieur.



Station météo

Elle est installée sur le toit de la mairie et permet de disposer désormais d'une station climatique en direct (température, vitesse du vent, pluviométrie, baromètre). Toutes ces données sont consultables en direct sur le site de la commune (www.ville-soreze.fr) qui met également en ligne, à titre d'information, les relevés météo mensuels.

Carte grise

Vous pouvez effectuer la démarche :

- soit en ligne à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> (l'ancien propriétaire devra déclarer la cession du véhicule en ligne et vous

communiquer le code de cession qu'il a obtenu),

- Soit auprès d'un professionnel habilité.

Attention, il n'est plus possible de demander une carte grise auprès des services de la préfecture ou de la sous-préfecture, ni par courrier ni sur place.



Carte d'identité / Passeport

Pour refaire votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans une commune équipée de station bio-

métrique. Pour Sorèze, les communes équipées les plus proches sont : Puylaurens, Sémalens, Labruguière, Castres, Mazamet, Saissac ou Revel.

Barrage des Cammazes

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage des Cammazes est un outil d'aide à l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) pour le risque de rupture du barrage.

La réglementation française a rendu obligatoire l'établissement de ce PPI pour les grands ouvrages, c'est-à-dire ceux dont la hauteur de digue est égale ou supérieure à 20 mètres au-dessus du terrain naturel et dont la retenue est d'une capacité supérieure à 15 millions de m³ d'eau. Le barrage des Cammazes entre dans la catégorie de ces grands barrages et fait donc l'objet d'une réglementation particulière concernant sa conception, sa surveillance et le dispositif d'alerte en cas de faits anormaux ou d'événements extérieurs affectant l'ouvrage.



Le PPI des Cammazes identifie 3 états de veille qui vont servir à déterminer l'organisation de l'alerte et notamment le déclenchement des sirènes en niveau 3 :

- niveau 1 / Vigilance renforcée
- niveau 2 / Préoccupations sérieuses
- niveau 3 / Péril imminent

La gestion des ordres est la suivante :

- ordre essai : une séquence de 3 émissions sonores de 2 secondes séparées par un silence de 3 secondes,
- ordre alerte : une séquence d'émissions sonores de 2 secondes séparées par un silence de 3 secondes durant 2 minutes au minimum,
- ordre fin d'alerte : une séquence d'émissions sonores continue durant 30 secondes.

Des essais de sirène sont programmés le premier mercredi de chaque trimestre vers 12 h (mars, juin, septembre et décembre).

Ordures ménagères et déchetterie

Il est rappelé que les **ordures ménagères** sont ramassées par le **SIPOM de Revel**, le **lundi** et le **vendredi** et que les **propres et secs** sont enlevés le **mercredi**. La collecte s'effectue en ramassage en porte à porte dans le bourg et dans les conteneurs prévus à cet effet dans les lotissements et les hameaux. Dans le bourg, afin d'éviter tout débordement sur la voie publique, les sacs poubelles doivent être **IMPÉRATIVEMENT** sortis le matin du ramassage. Le SIPOM met à disposition des sacs/conteneurs jaunes.

La déchetterie du SIPOM de Revel est à la disposition des habitants de l'intercommunalité :

📍 **ZI de la Pomme, Avenue Marie Curie 31250 Revel**
Horaires du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 50

Dépôt gratuit, pour le public, de tous les déchets : bois, verre, électroménager, déchets verts, huile de vidange, déchets spéciaux, métaux, huile de friture, écrans, gravats, batteries, petits appareils électriques, tout venant, textiles, lampes, cartons et mobilier, et à l'exclusion des médicaments, des déchets médicaux, des cadavres d'animaux, des engins explosifs, des pneus...



Mairie de Sorèze - BP 90018 - 81540 Sorèze

🏠 **Mairie ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermée le samedi.**

☎ **05 63 74 40 30 Mairie : 10h-12h et 14h-16h**

☎ **05 63 74 40 32 Services techniques**

Service urbanisme ☎ **05 63 74 40 30** | ✉ urbanisme@ville-soreze.fr

Réception du public par **André Mateille**, en charge de l'URBANISME, uniquement :

lundi, mercredi et vendredi matin de 10 h à 12 h et mardi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h

🌐 www.ville-soreze.fr

✉ mairie@ville-soreze.fr

📘 **Ville de Sorèze**

Ramassage des encombrants en 2024

La mairie organise, sur la commune, le ramassage des encombrants 4 fois par an.

Les mardis :

- 9 janvier ● 2 avril
- 2 juillet ● 2 octobre

S'inscrire auprès des Services Techniques ou au secrétariat de la mairie.

Nous ne faisons pas de vide-maison et ne ramassons pas de verre, de gravats, de pneus, de bouts de bois remplis de clous...
Merci de votre compréhension.

Numéros et adresses utiles

Permanences à la Mairie de Sorèze

Assistante sociale

auprès de la Maison du Conseil Départemental de Puylaurens
le mardi matin, sur rendez-vous : ☎ 05 63 37 68 10

Mission Locale sur rendez-vous :
2 fois par mois : ☎ 05 63 51 63 20

HORS MAIRIE

Pompiers ☎ 18 ou 112

Gendarmerie ☎ 17

Samu ☎ 15

Cabinet médical ☎ 05 63 74 12 00

Crèche Les Lutins Soréziens : 05 63 37 05 97

École publique René Bénazech 05 63 74 40 31

Cantine scolaire 05 63 74 40 37

Bibliothèque :

→ Ouverture en période scolaire les mardis et jeudis
..... 17h15 à 18h45

→ et le 1^{er} mercredi des vacances scolaires
..... 9h à 11h45

EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix : 05 63 74 42 00

Centre des finances Puylaurens : 05 63 75 03 16

Centre des finances Castres : 05 63 51 48 20

Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois :
..... 05 62 71 23 33

Service assainissement individuel
Réseau 31 : 05 61 17 30 84

Véolia
Réseau collectif : 05 61 80 09 02

Service Petite Enfance
Françoise Pagès : 05 62 18 48 69

Comité de Bassin d'Emploi Revel : 05 62 71 31 20

SIPOM
Bureau : 05 62 71 22 83
Déchetterie : 05 62 71 32 91

Syndicat des Eaux Cuq-Toulza : 05 63 82 54 82

Aide à Domicile ADAR Dourgne : 05 63 50 30 11

Autabus (Croix Rouge)
2^e et 4^e mardi du mois dans le parc public

CAF Castres : 0 810 25 81 10

CPAM Castres : 36 46
mise à jour des cartes vitales, borne à la pharmacie

CARSAT : 39 60

Pôle emploi Castres : 39 49

ENEDIS - GRDF

CENTRE D'APPEL DÉPANNAGE - URGENCE :

Pour tout problème d'électricité ou de gaz

CAD Électricité 09 72 67 50 81

CAD Gaz 0 800 47 33 33

ACCUEIL DISTRIBUTEURS :

Accueil et traitement des demandes
Raccordement Électricité et Accès Gaz

Accueil raccordement Électricité 0 810 203 835

Accueil Accès au Gaz 09 69 36 35 34

TRAVAUX :

Pour information sur les travaux de nouveaux branchements électriques

Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn

Téléphone Secrétariat 05 63 43 21 40

Cité de Sorèze :

Musée Dom Robert 05 63 50 86 38

Musée du Verre Yves Blaquière 05 63 37 52 66

Bureau d'Information Touristique (B.I.T.) de Sorèze - Saint-Ferréol ouvert d'avril à octobre

Tour Ronde - Rue Saint-Martin - 81540 Sorèze

☎ 05 63 74 16 28 - Fax : 05 63 50 86 61

🖱 www.auxsourcesducanaldumidi.com

✉ documentation@auxsourcesducanaldumidi.com

Sorèze Mag

Bulletin Municipal Janvier 2024

TARN - OCCITANIE



SORÈZE
Saint-Ferréol



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
**AUX SOURCES
DU CANAL DU MIDI**
Lac de Saint-Ferréol

